



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**Archive ouverte UNIGE**

<https://archive-ouverte.unige.ch>

Master

2019

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

---

La notion de dialogue en interprétation de conférence : étude en vue de la  
constitution de matériel pédagogique

---

Ourjountseva, Elena

**How to cite**

OURJOUNTSEVA, Elena. La notion de dialogue en interprétation de conférence : étude en vue de la constitution de matériel pédagogique. Master, 2019.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:147450>

© This document is protected by copyright. Please refer to copyright holder(s) for terms of use.



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DE TRADUCTION  
ET D'INTERPRÉTATION**

ELENA OURJOUNTSEVA

**La notion de dialogue en interprétation de conférence :  
Étude en vue de la constitution de matériel pédagogique**

Mémoire présenté à la Faculté de Traduction et d'Interprétation

Pour l'obtention du MA en Interprétation de Conférence

Directeur de mémoire : Kilian G. Seeber

Juré : Benoît Kremer

Janvier 2019

**STUDENT INFORMATION:**

Elena Ourjountseva  
Ecole de Traduction et d'Interprétation  
University of Geneva  
40, boulevard du Pont-d'Arve,  
CH-1211 Genève 4, Switzerland

**Déclaration attestant le caractère original du travail effectué**

J'affirme avoir pris connaissance des documents d'information et de prévention du plagiat émis par l'Université de Genève et la Faculté de traduction et d'interprétation (notamment la *Directive en matière de plagiat des étudiant-e-s*, le *Règlement d'études de la Faculté de traduction et d'interprétation* ainsi que l'*Aide-mémoire à l'intention des étudiants préparant un mémoire de Ma en traduction*).

J'atteste que ce travail est le fruit d'un travail personnel et a été rédigé de manière autonome.

Je déclare que toutes les sources d'information utilisées sont citées de manière complète et précise, y compris les sources sur Internet.

Je suis conscient-e que le fait de ne pas citer une source ou de ne pas la citer correctement est constitutif de plagiat et que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université, passible de sanctions.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur que le présent travail est original.

Nom et prénom : Ourjountseva Elena

Lieu / date / signature : Nairobi, le 8 avril 2019

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and lines, positioned to the right of the signature line.

# TABLE DES MATIERES

<b>RESUME</b> .....	<b>6</b>
<b>1. DEFINITIONS</b> .....	<b>7</b>
<b>2. INTRODUCTION</b> .....	<b>10</b>
2.1. HISTORIQUE .....	14
2.2. LA NOTION DE DIALOGUE .....	19
2.2.1. ANALYSE CONVERSATIONNELLE ET DU DISCOURS.....	20
2.2.2. QUESTIONS, REPONSES ET CO-CONSTRUCTION DU DISCOURS .....	22
2.2.3. ORAL-ECRIT .....	25
2.2.4. COHERENCE THEMATIQUE .....	27
2.3. ECHANGES DIALOGUES EN INTERPRETATION AUJOURD'HUI .....	28
2.3.1. CONVERSATIONS INFORMELLES.....	29
2.3.2. SEANCES DE QUESTIONS REPONSES.....	30
2.3.3. INTERVIEWS .....	30
2.3.4. DISCUSSIONS GENERALES AUTOUR D'UN THEME.....	30
2.4. QUESTION DE RECHERCHE .....	31
<b>3. METHODOLOGIE</b> .....	<b>32</b>
<b>4. CONTEXTE ET PORTEE</b> .....	<b>34</b>
4.1. MENTIONS EXPLICITES DES DIFFICULTES POSEES PAR LE DIALOGUE .....	35
4.1.1. TECHNIQUES D'INTERPRETATION DU DIALOGUE .....	35
4.1.2. FACETTES PRAGMATIQUES DE LA COMMUNICATION DANS LE CADRE DU DIALOGUE .....	37
4.2. APPROCHES CENTREES SUR LA COMMUNICATION ET L'ANALYSE DU DISCOURS.....	38
4.2.1. INTERPRETE COMME COMMUNICANT A PART ENTIERE : UNE APPROCHE DATEE.....	38
4.2.2. COMMUNICATION ET DIALOGUE : UN RENDEZ-VOUS MANQUE.....	39
4.3. DES NOTIONS PERTINENTES, UN TRAITEMENT PEU CONCLUANT.....	43
4.3.1. UNE MODALITE D'INTERPRETATION TROP DIFFERENTE .....	43
4.3.2. ETUDES PORTANT SUR UN CONTEXTE TROP SPECIFIQUE .....	44
4.3.3. QUESTIONNEMENTS SUR LE ROLE DE L'INTERPRETE.....	47
4.3.4. QUESTIONNEMENTS SUR DES ENJEUX PSYCHOLOGIQUES .....	47
4.3.5. DES THEMATIQUES PERTINENTES, DES ANALYSES TROP PEU PRATIQUES .....	49
4.3.5.1. QUESTION DES DIFFICULTES LIEES A L'INTERPRETATION .....	50
4.3.5.2. ORIENTATION HISTORIQUE .....	52
<b>5. RESULTATS</b> .....	<b>54</b>
5.1. BILAN DE LA REVUE DE LITTERATURE .....	54
5.1.1. UN SUJET TROP EVIDENT ? .....	54
5.1.2. EST-IL TROP TARD ? .....	55

5.2. CREATION DE SUPPORTS AUDIOVISUELS : BILAN DES DONNEES RECUEILLIES .....	56
5.2.1. TABLEAU RECAPITULATIF .....	56
5.2.2. DEMARCHE SUGGEREE POUR LA PREPARATION DE VIDEOS PEDAGOGIQUES .....	59
5.3. DIALOGUE INTERPRETE : LES CONFIGURATIONS POSSIBLES .....	59
5.3.1. CONFIGURATION 1 .....	59
5.3.2. CONFIGURATION 2 .....	60
<b>6. DISCUSSION ET CONCLUSION .....</b>	<b>62</b>
<b>7. REFERENCES .....</b>	<b>64</b>

## **TABLE DES TABLEAUX**

<b>1. TABLEAU 1 : INTERPRETATION DE SEQUENCES DE TYPE QUESTION-REPONSE.....</b>	<b>35</b>
<b>2. TABLEAU 2 : DIFFICULTES LIEES A LA FORME DIALOGUEE.....</b>	<b>56</b>

## **TABLE DES FIGURES**

<b>1. FIGURE 1 : SCHEMA DE COMMUNICATION DE GILE.....</b>	<b>42</b>
<b>2. FIGURE 2 : INTERPRETATION D'UN DIALOGUE ENTRE LOCUTEURS D'UNE MEME LANGUE.....</b>	<b>60</b>
<b>3. FIGURE 3 : INTERPRETATION D'UN DIALOGUE ENTRE LOCUTEURS DE LANGUES DIFFERENTES .....</b>	<b>61</b>

## RÉSUMÉ

Les matériaux pédagogiques utilisés dans le cadre de la formation des interprètes sont, dans leur écrasante majorité, monologiques. Or, la nécessité d'habituer les futurs professionnels aux conditions de travail réelles implique de leur enseigner, entre autres, la gestion des situations de dialogue.

Après une brève revue historique, où nous évoquons le développement de l'interprétation et de sa pédagogie, nous nous appuyons sur des travaux portant sur l'analyse du discours et de la conversation pour déterminer les éléments caractéristiques du dialogue, en tenant compte d'aspect formels et pragmatiques.

Nous procédons à une étude analytique de la littérature portant sur l'interprétation et tous les domaines traités par la recherche en interprétation, pour avoir un aperçu global de la prise en compte ou non de la question du dialogue, notamment sous un angle pratique. Le constat découlant de cette analyse est que seul un nombre très réduit de travaux mentionne la question de l'énoncé dialogué du point de vue de sa forme et de sa construction, ainsi que des difficultés que cela entraîne pour l'interprète. C'est pourquoi nous étudions des travaux traitant de différentes modalités d'interprétation, adoptant une approche historique, pédagogique, encyclopédique ou centrée sur la communication, dans l'objectif de rassembler autant d'éléments que possible concernant la question de l'échange dialogué, y compris lorsqu'il ne s'agit pas de l'angle principal choisi par l'auteur.

Notre objectif est pédagogique, cette étude ayant pour vocation de parvenir à une synthèse des éléments caractéristiques de la forme dialoguée pouvant poser problème à l'interprète, ainsi que, dans la mesure du possible, des éventuels outils dont ce dernier pourrait disposer pour surmonter ces difficultés. Cette synthèse a pour but de faciliter la création de matériaux d'entraînement audiovisuels, tels que des simulations de conférences, en mettant à disposition un début de banque de données portant sur le dialogue en interprétation.

# 1. DÉFINITIONS

En guise d'avant-propos, et afin d'aider un éventuel lecteur néophyte à mieux se repérer dans l'étude qui suit, nous voudrions proposer une série de définitions de notions et techniques clés de l'interprétation, sur lesquelles nous aurons besoin de nous appuyer, ainsi que de la notion de « dialogue », sur laquelle nous reviendrons plus en détail dans le corps du texte vu sa complexité.

Certaines des termes définis ci-dessous ont un sens ou des usages prêtant à discussion. Franz Pöchhacker évoque par exemple longuement le choix des entrées de sa *Routledge Encyclopedia* (2015), expliquant qu'il opte pour le terme d'« interprétation communautaire » (*community interpreting*) plutôt que pour « interprétation de service public » ou pour « *dialogue interpreting* » plutôt que pour « interprétation de liaison ». Le terme d'« interprétation de dialogue », dont la version anglaise nous intéressera pourtant, est par ailleurs rare en français ; l'une des occurrences que nous avons trouvées est l'article *L'interprétation de dialogue et les expressions de politesse : une expérience didactique* (Palazzi, 2014).

## Chuchotage

« *Simultaneous interpreting can (...) be practiced without a booth, as 'whispered interpreting' (chuchotage), for only a few listeners, or using a mobile system (bidule).* » (Diriker, 2015b, p.383)

## Dialogue

« *Communication le plus souvent verbale entre deux personnes ou groupes de personnes ; par métonymie, le contenu de cette communication. (...) Conversation, discussion, négociation menée avec la volonté commune d'aboutir à une solution acceptable par les deux parties en présence. (...)*

*[Dans une œuvre littéraire, récit, roman ou le plus souvent pièce de théâtre, par opposition aux parties descriptives ou analytiques du récit] suite de paroles, de répliques échangées par les personnages et rapportées au style direct (...)* » (« Dialogue », 2012)

## **Interprétation de dialogue**

« *A comprehensive designation for a broad and diversified range of non-conference interpreting practices* ». (Merlini, 2015, p. 102)

## **Interprétation communautaire**

« *Community interpreting is the type of interpreting that takes places between people who live in the same 'community', society or country but who do not share a common language* ». (Hale, 2015, p. 65)

## **Interprétation de conférence**

« *In its broadest sense, conference interpreting can be defined as the rendering of speeches delivered in one language into another at formal and informal conferences and in conference-like settings, in either the simultaneous or the consecutive mode.* » (Diriker, 2015a, p.78).

## **Interprétation consécutive**

« *after the source-language utterance* » (Pöchhacker, 2004, p.18).

« *Since consecutive interpreting does not presuppose a particular duration of the original act of discourse, it can be conceived of as a continuum which ranges from the rendition of utterances as short as one word to the handling of entire speeches, or more or less lengthy portions thereof, 'in one go'. Subject to the individual interpreter's working style – and memory skills (...), the consecutive interpreting of longer speeches usually involves note-taking (...)* ». (Pöchhacker, 2004, pp.18-19).

## **Interprétation de liaison**

« *We use the term 'liaison interpreting' to refer to a growing area of interpreting throughout the world : in business settings (...); in meetings between a society's legal, medical, educational and welfare institutions and its immigrants who speak a different language ; in relations between a dominant society and indigenous peoples speaking different languages ; in a whole lot of less formal situations in tourism, education and cultural contacts.* » (Gentile, Ozolins & Vasilakakos, 1996, p.1)

« *[T]he interpreter is physically present in an interview or meeting, and usually uses the consecutive mode of interpreting.* » (Gentile, Ozolins & Vasilakakos, 1996, p.1).

## **Interprétation simultanée**

*« Broadly speaking, simultaneous interpreting (SI) is the mode of interpreting in which the interpreter renders the speech as it is being delivered by a speaker into another language with a minimal time lag of a few seconds. When interpreting in simultaneous mode between spoken languages, interpreters generally work in soundproof booths with SI equipment that prevents acoustic overlap between the original speech, listened to via headphones, and its simultaneous interpretation, spoken into a microphone ». » (Diriker, 2015b, p.382-383)*

## 2. INTRODUCTION

*« L'interprétation de la parole improvisée suit le rythme du souffle, avec les césures, les répétitions et les retours en arrière d'une pensée qui se cherche et qui reformule autant de fois qu'il est nécessaire, qui redit pour passer la rampe avec succès, tout en vérifiant que l'auditoire suit et ne décroche pas. Exactement comme le fait l'orateur bon communicateur, qui observe son auditoire et dialogue intérieurement avec lui.*

*Ainsi, un orateur qui improvise adapte sa progression au fur et à mesure. Il n'hésite pas à répéter son propos ou à inverser l'ordre de ses idées, en veillant à être pleinement compris. Il encourage l'auditoire à solliciter des éclaircissements ou à poser des questions. C'est le principe même de l'exposé interactif. » (Ilg, 2010, p.159).*

La communication se définit comme « l'utilisation d'un code pour la transmission d'un message, qui constitue l'analyse d'une quelconque expérience en unités sémiologiques, afin de permettre aux hommes d'entrer en rapport les uns avec les autres » (Martinet, 1969, p.11). Le dialogue, quant à lui, comme nous l'avons indiqué dans la partie « définitions », est lui aussi défini comme communication entre deux personnes ou groupes de personnes. Sans faire de ces termes des synonymes, nous pouvons donc considérer qu'ils sont étroitement liés. Ainsi, si un interprète a pour objectif de permettre la communication, son travail implique la présence d'un interlocuteur, ou du moins d'un destinataire d'un message. Comme le suggère Ilg (2010, p.159), un bon orateur tient compte de son auditoire et « dialogue intérieurement avec lui ». Mais qu'en est-il de la gestion de ce dialogue par l'interprète ?

Dans les réunions des organisations internationales, comme l'explique Baigorri-Jalón (2004b, p.172), les déclarations sont de plus en plus techniques et rapides, souvent lues ; mais même si elles ont en bonne partie remplacé les grands discours d'orateurs à la rhétorique bien rodée, l'interprétation (ici – de conférence) continue à avoir pour objectif de permettre l'échange, la communication restant rarement à sens unique durant une séance : le dialogue a donc lieu, tant bien que mal. Il s'agit donc de préparer les étudiants en interprétation de conférence à cette communication, y compris aux difficultés posées par la forme dialoguée elle-même. Or, leur formation, et même la formation continue des interprètes, repose sur la pratique. Les normes actuellement appliquées à l'enseignement de l'interprétation lui accordent en effet une place importante. Le groupe « European Masters in Conference Interpreting », qui regroupe les principales facultés d'interprétation d'universités européennes, indique par exemple : « The

programme shall normally offer no fewer than 400 class contact hours, of which a minimum of 75% shall be devoted to interpreting practice » (« EMCI core curriculum », 2015, paragraphe 4). La pratique en question nécessite donc logiquement l'usage de discours. Ces discours peuvent :

- être écoutés en direct, notamment dans les institutions ; mais une telle immersion pourrait décourager les débutants, qui seraient confrontés à des discours trop complexes ;
- être prononcés en direct par un intervenant ; il peut s'agir de discours préparés pour l'occasion ou de discours empruntés à d'autres orateurs ;
- être des enregistrements audio ou vidéo.

Ces enregistrements peuvent être rassemblés en banques de données ; différentes institutions disposent de telles banques, qu'elles soient à destination pédagogique (le *speechbank* de la Faculté de Traduction et d'Interprétation de l'Université de Genève, le *speech repository* de la Commission Européenne (SCIC Directorate-General for Interpretation of the European Commission, n.d.) ou qu'elles aient pour objectif de rendre accessibles les discours prononcés dans telle ou telle institution (le site <http://webtv.un.org> peut ainsi être considéré comme une banque de données par nature, sinon par destination). Or, si l'on se penche sur les banques de discours à vocation directement pédagogique, force est de constater que les discours qui y figurent sont prononcés par une seule personne assise devant la caméra ou son micro : les supports pédagogiques existants ne semblent donc pas refléter la nature dialogique d'au moins une partie des échanges interprétés par les interprètes de conférence, et ne préparent donc pas vraiment ces derniers à aborder ce que l'on imaginerait constituer une source de difficulté.

Et pourtant, l'interprétation n'existerait pas s'il ne fallait pas permettre la communication entre au moins un orateur et au moins un auditeur, ce qui implique un échange entre au minimum deux personnes. Que ce soit au sein des organisations internationales ou dans le monde de l'entreprise, de véritables débats ont toujours lieu et restent tout de même l'objectif premier, même si la prise de parole durant les conférences actuelles est bien différente de celle des débuts de l'interprétation. Baigorri-Jalón (2004b, p.173) indique par exemple, dans sa description de l'interprétation d'aujourd'hui que « the political stance when it comes to taking decisions is firm and not determined by the oratorical ability of the speaker. Although the debate might serve to persuade some government to change their position, the representative understands the debate directly in English anyway. » L'importance de l'échange et de la rhétorique semble donc quelque peu remise en cause, mais le dialogue demeure une composante incompressible de l'interprétation. Il reste donc pertinent de s'intéresser à sa prise en charge par les interprètes, du point de vue de la technique d'interprétation, et par là même à une autre composante incontournable : l'enseignement de cette technique.

Compte tenu de l'étendue limitée de cette étude, nous voudrions restreindre notre réflexion aux difficultés et techniques pertinentes pour l'interprétation de conférence, dans la mesure où c'est dans le cadre d'une Maîtrise Universitaire en interprétation de conférence que ce mémoire a été préparé. Mais si notre objectif est bien d'établir un relevé des difficultés propres aux situations

dialoguées en interprétation de conférence afin de pouvoir les employer dans des matériaux pédagogiques, nous constaterons dans notre revue de littérature que les travaux associant ces trois paramètres (interprétation de conférence, dialogue, difficultés techniques) sont rares, ce que pourrait peut-être expliquer l'affirmation de Zagar Galvão (2015, p. 173), qui indique que le manque d'intérêt pour l'étude d'éléments tels que les gestes, hautement pertinents dans le cas du dialogue, serait peut-être dû au fait que l'interprétation de conférence a longuement été perçue comme une activité décontextualisée et purement cognitive. Nous serons donc contraints de nous appuyer amplement sur d'autres formes d'interprétation, comme l'interprétation de dialogue, pour bâtir notre réflexion ; nous reviendrons plus en détail sur ce choix au moment d'aborder la revue de littérature.

Il nous reste enfin à déterminer la modalité d'interprétation sur laquelle nous nous pencherons. A cet égard, Neff (2014, paragraphe « Interpretation modes ») indique que l'interprétation simultanée correspond à une très grande partie du travail de l'interprète de conférence actuel : contrairement à l'interprétation consécutive ou de liaison, qui ne représentent à elles deux que 8% des journées de travail, la simultanée correspond à 85,2% des jours de travail pour les interprètes en free-lance, 96% pour les permanents. Nous optons donc pour l'étude de cette modalité. Par ailleurs, le nom même des deux principales modalités d'interprétation, consécutive et simultanée, indique à quel point l'organisation de l'échange est différente dans les deux cas, la consécutive impliquant un véritable tour de parole supplémentaire. Nous nous intéresserons donc ici à la modalité où l'interprète semble le plus « extérieur » à l'échange, laissant ce dernier se dérouler le plus « naturellement » possible.

Le domaine d'application de notre étude étant à présent défini, nous pouvons définir ce qui pourrait, dans ce cadre, constituer une difficulté du point de vue de l'interprétation. Rappelons que nous plaçons notre réflexion dans le cadre de l'interprétation de conférence et de l'interprétation simultanée. Lorsqu'il travaille, l'interprète a recours à un certain nombre de stratégies, qui lui permettent de faire face à l'exercice éminemment complexe de l'interprétation. Nous entendons ici par stratégie un plan d'action établi sciemment et permettant une adaptation à des difficultés spécifiques. Kalina (2015, p.404-405) rappelle l'importance toute particulière de ces stratégies en interprétation simultanée. Certains éléments peuvent demander à l'interprète de produire un effort plus important que d'ordinaire : c'est ce que nous appellerons difficultés ici. Parmi les tactiques de gestion de crise citées, certaines semblent pouvoir être mises à mal par la forme dialogale.

- Gagner du temps en retardant la mention d'un élément mal compris ou simplement jouer avec le décalage : rendu difficile par la courte durée des répliques et par le fait que l'on ignore à l'avance à quel moment le tour de parole changera. Il est donc nécessaire d'être plus « proche » de l'orateur.
- Reconstruire un élément de sens à partir du contexte : la discussion a bien une logique et une thématique générales, mais la multiplication des répliques et la présence de deux

interlocuteurs rendent bien plus probable l'apparition d'un exemple inattendu ou un saut du coq à l'âne. Le contexte est plus « réduit » et en quelque sorte moins « fiable », dans la mesure où la spontanéité du dialogue induit également une plus grande probabilité de correction ou de reformulation. Or, cela peut entraîner des difficultés de compréhension et de formulation.

- Recourir à des techniques de reformulation : paraphraser, utiliser un hypéronyme. Plus problématique que dans un monologue d'une certaine durée, car l'interlocuteur peut avoir besoin de ce terme précis pour comprendre et répondre. Les unités d'énonciation sont plus brèves, et l'interprète a moins le temps de reconstruire un énoncé qui fasse sens s'il en rate une partie.
- Omettre une partie de l'énoncé ou du message. Si en d'autres circonstances, seul le message compte, le jeu de répliques et de réparties peut nécessiter une plus grande fidélité aux tournures employées par l'orateur. Omettre une partie du message peut tout simplement empêcher l'interlocuteur de répondre, ou en tout cas de répondre de manière pertinente.
- Atténuer le sens du contenu en cas de doute : peut nuire à la dimension pragmatique de la communication.
- L'anticipation, enfin, est un cas à part, car elle ne peut pas vraiment être qualifiée de stratégie, dans la mesure où elle appartient à la technique même de l'interprétation simultanée ; elle est d'ailleurs traitée à part chez Liantou (2015, pp.15-17), dans la somme encyclopédique de Pöschhacker (2015). Or, dans un dialogue, les différences de structure syntaxique entre langues ne sont plus les seules à poser problème : la simple présence de deux acteurs fait qu'il est peut-être bien plus difficile de prévoir la tournure que prendra la discussion.

D'autres stratégies sont également évoquées, mais leur usage ne nous semble pas spécifiquement lié à la forme monologique ou dialogale du discours.

Nous aspirons donc à travailler sur les difficultés posées par l'échange dialogué en interprétation de conférence simultanée, le tout dans le cadre d'une démarche pédagogique, à savoir la création de supports permettant de préparer les étudiants à de telles difficultés. Afin de reproduire au mieux les conditions de la pratique réelle, dans laquelle doit être ancrée la formation, il semble nécessaire de créer des matériaux pédagogiques reproduisant des échanges entre plusieurs interlocuteurs. Comme notre travail constitue une première approche de cette problématique, il nous paraît logique de nous concentrer sur la configuration minimale nécessaire pour pouvoir parler de dialogue, à savoir deux interlocuteurs participant activement à l'échange, plus un interprète. Nous relèverons par ailleurs d'éventuels questionnements sur le rôle ou la réaction de l'auditoire. L'objectif final de cette étude est de proposer une première synthèse des caractéristiques du dialogue pouvant poser problème à l'interprète et d'outils permettant de

surmonter ces difficultés. L'utilité d'une telle synthèse serait de préparer la création, à l'avenir, de matériaux audiovisuels d'entraînement.

L'interprétation de conférence, comme son nom l'indique, implique de travailler sur des réunions de type conférence, même s'il semble y avoir un léger flottement en la matière. La définition proposée dans la partie « Définitions » de ce mémoire indique bien que l'interprétation de conférence peut se pratiquer dans des cadres plus ou moins formels, ce qui implique des formats de discussion pouvant être assez différents. Mais si le domaine d'application des matériaux pédagogiques dont nous cherchons à définir les paramètres dans cette étude sera bien celui-là, nous constaterons dans notre état de l'art que pour parvenir à cette définition, il nous faudra nous appuyer sur des pratiques de l'interprétation très variées : les recherches sur le sujet, sous l'angle précis qui nous intéresse, sont étonnamment peu abondantes.

Après avoir défini le cadre général dans lequel nous voudrions inscrire notre travail, nous voudrions procéder à un rappel historique de quelques points importants pour notre étude. Nous pourrions nous appuyer sur ces données historiques pour définir plus précisément notre question de recherche. Nous partirons des caractéristiques du dialogue en général, grâce à des repères clés en matière d'analyse du discours et d'analyse conversationnelle, pour déterminer les éléments qui seraient problématiques pour l'interprétation, et ainsi définir ce qui devrait figurer dans des matériaux pédagogiques portant sur l'interprétation d'échanges dialogués. Nous nous appuyerons sur une revue de littérature pour déterminer ce qui a déjà été fait en la matière et surtout pour collecter les différents éléments pertinents pour notre synthèse des difficultés liées à la forme dialogique. Enfin, nous proposerons quelques pistes pratiques pour l'élaboration d'enregistrements d'échanges dialogués utilisables dans le cadre de la formation des interprètes.

## 2.1. Historique

Afin de préciser le contexte historique dans lequel s'inscrit notre réflexion pour une public qui ne serait pas expert, nous abordons le cœur de notre étude avec quelques faits marquants de l'histoire de l'interprétation susceptibles de se révéler éclairants pour notre sujet.

Les discours prononcés dans le cadre des institutions internationales et les échanges entre délégués ont beaucoup évolué depuis les débuts de l'interprétation consécutive. Ainsi, selon Baigorri-Jalón, J. (2004b, p.172) :

*« The most recent evolution of the circumstances in which conference interpreters carry out their work in international organisations like the UN has been affected by events including: the increase in the number of participants in fora and meetings without a proportional increase in the time allocated to them (and the resulting increase in speed of delivery of speeches); an increasing*

*number of different subjects discussed and the corresponding increase in technical specialisation ».*

Cette évolution est progressivement prise en compte par les cursus de formation des interprètes, avec, par exemple, la mise en place récente, de l'enseignement de la simultanée avec texte (« EMCI Core curriculum », 2015, paragraphe 3.4); la Faculté de Traduction et d'Interprétation de Genève propose également un enseignement de la simultanée technique (FTI Université de Genève, 2017, p.3). Avant de nous pencher sur la facette pédagogique du problème, nous allons donc présenter quelques repères importants pour l'histoire de l'interprétation, afin, entre autres, de commencer à cerner le problème de la forme des prises de parole et des échanges interprétés.

La préface du *Manuel de l'interprète* d'Herbert (1965) rappelle que l'interprétation est évoquée dès la Bible, et a continué d'exister en tant qu'activité tout au long de l'histoire. Cette même préface cite par exemple le cas de Christophe Colomb, qui avait envoyé des Indiens en Espagne afin qu'ils puissent devenir de meilleurs interprètes qu'en apprenant l'espagnol auprès des colons. Ainsi, l'interprète a en toute logique et par définition vocation à permettre l'échange, même s'il ne s'agissait sans doute pas d'un dialogue au sens où nous l'avons défini. C'est néanmoins la fin de la guerre de 1914-18 qui est considérée comme l'époque où apparut l'interprétation de conférence, notamment parce que le français cesse d'être la langue diplomatique unique. Herbert (1964) et Baigorri-Jalón (2004) concourent pour dire que la Conférence de la Paix, en 1919, marquée par la perte de l'hégémonie du français en tant que langue internationale, a constitué un tournant dans l'histoire de l'interprétation.

Or, lorsque Baigorri-Jalón évoque la Conférence de la Paix de 1919 et Paul Mantoux, l'un des pionniers du métier, il apparaît déjà que les interventions officielles relevaient plutôt du monologue :

*« Mantoux ne travaillait pas en interprétant phrase par phrase, ce qui laisse supposer que c'était le cas en d'autres occasions, mais qu'il attendait la fin de chaque intervention (qui pouvait parfois durer quinze ou vingt minutes) »* (Baigorri-Jalón, 2004a, pp.33-34).

Quelle que soit la durée de l'intervention, l'idée d'un échange animé de répliques spontanées semble incongrue dans cette configuration. Mais on trouve un peu plus loin la remarque suivante :

*« Les hommes d'État finirent par bien se connaître et un climat de confiance s'instaura dans les négociations. Leurs conversations étaient très informelles et amicales, et à certains moments, comme lorsqu'ils attendaient des documents, les hommes d'État échangeaient des anecdotes ou des plaisanteries. »* (Baigorri-Jalón, 2004a, p.37)

C'est donc hors des plutôt lorsque les « Quatre » (à savoir David Lloyd George, Woodrow

Wilson, Vittorio Orlando et Georges Clémenceau) « attendaient des documents » que de véritables conversations avaient lieu ; le fait que les « échanges » soient bien souvent « informels » n'est sans doute pas tout à fait un hasard, et c'est une idée sur laquelle nous reviendrons, car elle nous semble rester pertinente à ce jour. Or, même s'il s'agissait de consécutive et, en l'occurrence, de consécutive courte, ces conversations pouvaient être interprétées : Paul Mantoux explique qu'il lui arrivait de « traduire sans les noter quelques morceaux de conversation » (Baigorri-Jalón, 2004a, p.37) ; elles constituent donc un exemple d'échange dialogué auquel l'interprète peut être confronté.

L'époque de l'entre-deux guerres, qualifiée d'« apogée de l'interprétation consécutive » par Baigorri-Jalón (2004a), est marquée par l'invention de l'équipement technique qui permet l'apparition et le développement de l'interprétation simultanée. En 1924, l'entrepreneur Filene suggère au Secrétaire général de la Société des Nations (SDN), qu'il serait possible « de traduire simultanément, vers une ou plusieurs langues, les discours prononcés lors des assemblées » Baigorri-Jalón (2004a, p.152). La réalisation de cet équipement est confiée à Gordon-Finlay, qui a l'occasion de le tester pour la première fois en 1925, lors de la Conférence Internationale du Travail. Certains sièges de délégués sont dotés d'un « casque d'écoute », associé à un microphone situé près de l'orateur. L'interprétation elle-même prenait la forme d'une traduction à vue de notes sténographiques : pour ceux qui écoutaient cette interprétation, le dialogue permis par les techniques ancestrales d'interprétation qu'étaient le chuchotage et l'interprétation de liaison devait sans doute être quelque peu mis à mal. Notons enfin que du côté russe, on attribue l'invention de l'équipement au docteur Epshtein, en 1925, avec des premiers tests grandeur nature au Congrès du Komintern de 1928 (les premiers tests à grande échelle côté occidental ont quant à eux lieu à la Conférence du Travail, en 1928 également) (Chernov, 2016, p.141). Notons que la technique de la simultanée était alors quelque peu différente : l'interprète écoutait une première phrase, puis coupait le son, allumait son micro et interprétait. Pendant ce temps, le deuxième interprète écoutait la seconde phrase, et ainsi de suite (Chernov, 2016, p.142). Il serait donc possible de considérer cela comme une consécutive brève plutôt que comme de la simultanée à proprement parler.

Des deux côtés, l'équipement technique initial est complété par une invention progressive des cabines d'interprétation, d'abord partiellement fermées, puis insonorisées, qui facilitent le travail de l'interprète : dans un documentaire, l'un d'entre eux évoque le travail au procès de Nuremberg et décrit par exemple la qualité exécrable du son dans une configuration où les interprètes n'étaient séparés de la salle et des autres équipes (organisées par langue) que par une mince paroi vitrée (Calderwood, 2008). La cabine a cependant pour effet de placer l'interprète à l'écart des débats. Cela engendre une résistance des interprètes de l'époque, pour qui le fait de perdre sa place à la table des diplomates a des conséquences sur la qualité du travail, mais aussi sur le prestige de leur profession (Baigorri-Jalón, 2004b, p.50).

On fait souvent remonter le véritable début de l'interprétation simultanée aux procès de

Nuremberg, en 1945-1946 : si cette technique avait déjà été utilisée près de vingt ans plus tôt, les organisateurs des procès n'en avaient visiblement pas connaissance (Gaiba, 1998, p.11), et le déroulement même du procès risquait d'être compromis par des techniques comme la consécutive, qui auraient considérablement rallongé les débats. Le colonel Léon Dostert, polyglotte, interprète au cours de la première et de la seconde guerre mondiale, chargé des questions linguistiques au département des Affaires Etrangères des Etats-Unis d'Amérique (Gaiba, 1998, p.12) suggère alors la simultanée, seule méthode d'interprétation, selon lui, à permettre à ces procès de se tenir, en leur conférant une durée raisonnable (Gaiba, 1998, p.12). Les interprètes sont alors des personnes formées sur le tas, recrutées pour leur excellente maîtrise des langues et leur culture.

Dans la mesure où nous nous intéressons spécifiquement à la facette pédagogique, notons que la fondation en 1941 de l'Ecole d'interprètes de Genève (Moser-Mercer, 2005, p.206) marque le début de l'enseignement de l'interprétation dans un cadre formel. Le même article mentionne la mise en place progressive de l'enseignement de la simultanée à partir de 1947. Deux facteurs peuvent expliquer que cet enseignement n'ait pas été formalisé plus tôt. Tout d'abord, l'absence d'équipement approprié : à Genève, les premiers entraînements ont lieu dans des cabines situées hors de l'université, et des encarts sont placés dans la revue *L'Interprète* pour suggérer d'en faire usage (Moser-Mercer, 2005, p.212). Ensuite, la place encore très importante de la consécutive dans l'après-guerre immédiat : ainsi, l'importance de se former à la simultanée est régulièrement rappelée aux étudiants (Moser-Mercer, 2005, p.212), ce qui indique que cela n'allait pas de soi. La forme que prenaient ces entraînements n'est pas évoquée, mais il y a peu de raisons de croire que les matériaux employés étaient autres que des discours traditionnels, c'est-à-dire des déclarations monologiques. Nous disposons néanmoins d'indications concernant la formation (accélérée) dont bénéficiaient les interprètes de Nuremberg. Ainsi, Gaiba indique :

*« Selected interpreters were trained in mock trial situations, using the previous day transcripts of the trial once it started. Because of the urgent need for interpreters and the high turnover, training standards were later relaxed, and some interpreters, such as Elisabeth Heyward, remember receiving no training at all. »* (Gaiba, 1998, p.14)

Le recours à des simulations – en l'occurrence, de procès – est donc déjà choisi en tant qu'outil de formation. Mais la forme du texte présent dans les transcriptions correspond dans ce cas à une configuration bien précise, c'est-à-dire au cadre juridique, qui n'est pas celui sur lequel nous nous concentrerons.

Durant cette période, l'interprétation consécutive constitue toujours la modalité d'interprétation par défaut. Gaiba (1998, p.15) cite par exemple le cas de Patricia Jordan, interprète à Nuremberg : « Ms. Jordan had received her degree in interpretation in Geneva in six months, but the technique of simultaneous interpretation was wholly unfamiliar to her. » Il est donc vraisemblable que l'on se soit concentré dans la formation sur les difficultés premières inhérentes à ce mode d'interprétation, telles, par exemple, que les définit alors Herbert (1952) : produire un

énoncé tout en en écoutant un autre, interpréter malgré la difficulté à trouver ses mots dans une autre langue, disposer d'un lexique important dans de nombreux domaines ; prêter attention à la forme des énoncés ne semble pas constituer alors une priorité.

Au cours de la décennie qui suit, la place de l'interprétation simultanée devient prépondérante. Ainsi, à l'ONU, au début des années 1960, la coexistence entre consécutive et simultanée touche à sa fin : « the interpreting method had changed, moving from a balance between consecutive and simultaneous to the almost exclusive use of the simultaneous method » (Baigorri-Jalón, 2004b, p. 108). Le métier se définit et s'institutionnalise, les conditions de travail évoluent, avec, notamment, la multiplication des institutions internationales et le développement de la mobilité, qui facilite l'organisation de grandes réunions entre personnes parlant différentes langues. La définition du métier d'interprète passe aussi par la création d'une association professionnelle, l'Association Internationale des Interprètes de Conférence ou AIIC, dont l'Assemblée constituante a lieu le 11 novembre 1953 à la Maison de l'UNESCO, à Paris (Keiser, 1999, p. 83).

Au cours des dernières décennies, enfin, le style des conférences a beaucoup évolué. Les grands orateurs cèdent souvent la place aux experts, avec des échanges sans cesse plus techniques et plus rapides. Le cas de figure du discours lu semble par exemple constituer la situation de travail par défaut :

*« Pour l'interprète qui travaille dans des grands congrès ou assemblées ou des discours sont prononcés, le document le plus important est certainement le document qui sera lu par l'orateur. Si l'orateur ne lit pas de discours, mais se contente de commenter des diapositives ou des transparents, il est très utile pour les interprètes d'en avoir une copie. »* (Keiser, Kremer & Moser-Mercer, 1997, p.18)

Notons au passage que les deux configurations constituent une forme de travail très technique et difficile pour l'interprète : la vitesse de lecture, qui laisse parfois difficilement le temps de réfléchir au contenu du discours est d'ailleurs un signal clair indiquant l'impossibilité de toute interruption...

« So what is the interpreters' role? Their task is still the same as ever: they are intermediaries between two interlocutors who, in theory, do not understand each other. » Baigorri-Jalón (2004b, p.173), dans sa description du métier d'interprète d'aujourd'hui, à travers l'utilisation de la notion d'interlocuteur, rappelle que malgré les évolutions que nous venons d'évoquer, l'échange et le dialogue demeurent au centre de la définition même de l'interprétation, même si les prises de parole observées de nos jours en font parfois un idéal mis à mal. Mais le dialogue occupe-t-il pour autant une place centrale dans les travaux de recherche ? Sinon, est-ce parce

qu'il s'agit d'un point qui n'est au fond pas problématique, ou parce que cette notion semble évidente au point que l'on a oublié de l'interroger ?

## 2.2. La notion de dialogue

Deux approches étaient possibles pour aborder le sujet qui nous intéressait, à savoir l'enseignement de la gestion des difficultés techniques posées par la forme dialoguée : partir de la notion de difficulté ou de la notion de dialogue. Dans la mesure où notre objectif est notamment de comprendre quelles sont les difficultés émanant de la forme dialoguée, il nous a semblé qu'une analyse des caractéristiques du dialogue constituerait un point de départ plus naturel et plus logique. Partir des difficultés éprouvées par l'interprète aurait pu conduire à contraindre le matériau du dialogue, notre sujet principal, à rentrer dans les cases ainsi prédéfinies.

C'est pourquoi nous ne pouvons nous contenter d'une définition trop brève de la notion de « dialogue » : elle est complexe, elle a été abordée par différentes disciplines, et il en existe de nombreuses acceptions. Nous fournirons ici les éléments de définition qui nous semblent les plus pertinents du point de vue de l'interprétation et les plus utiles pour construire notre problématique.

La complexité de cette définition est d'abord liée au fait que certains théoriciens ont pu affirmer que toute parole, du moment où elle était prononcée, était forcément de nature dialogique, ou « dialogale » :

*« Le dialogue – l'échange des mots – est la forme la plus naturelle du langage. Davantage : les énoncés, longuement développés et bien qu'ils émanent d'un locuteur unique – par exemple : le discours d'un orateur, le cours d'un professeur, le monologue d'un acteur, les réflexions à haute voix d'un homme seul – sont monologiques par leur seule forme extérieure, mais par leur structure sémantique et stylistique, ils sont en fait essentiellement dialogiques. »* (Bakhtine, 1930, cité dans Todorov, 1981, p. 292).

Cette complexité se retrouve déjà dans des définitions plus précoces : l'un des premiers formalistes russes, Lev Jakubinskij, explique que par opposition à l'écrit, plutôt monologique, la forme dialogique est associée à l'oral et à l'idée d'une perception immédiate, notamment visuelle (Jakubinskij, 1923, traduit dans Archaimbault, 2000, p. 105). Chez Jakubinskij, l'aspect visuel est supprimé dans des conditions très particulières comme un dialogue dans l'obscurité ou par téléphone ; dans notre cas, il l'est aussi, vraisemblablement, à cause de cabines mal placées ou dans le cas de l'interprétation à distance. Mais ces éléments de définition sont immédiatement mis à mal par l'auteur lui-même. Ainsi, il oppose le discours indiscutablement monologique (discours dans un meeting ou un tribunal) à une forme outrancière de dialogue, à savoir une discussion hachée et rapide. Outre la rapidité et le découpage en répliques, l'auteur indique que l'échange se situe alors hors de toute réflexion préalable ; il n'existe pas de liaison préméditée dans la

construction des répliques. Par opposition à cela, le monologue constitue une suite discursive construite, dont l'énoncé a un caractère unilatéral qui ne présume pas de réplique immédiate, mais qui repose en revanche sur une réflexion plus anticipée répondant à une certaine finalité. Mais il existe de nombreux cas intermédiaires : l'auteur cite par exemple le cas où le dialogue devient échange de monologues (formules de politesse, brefs discours cérémoniels, ...) (Jakubinskij, 1923, traduit dans Archaimbault, 2000, p. 105).

Ainsi, l'entité complexe qu'est le dialogue est souvent abordée d'une manière transversale et interdisciplinaire, par exemple dans les actes du colloque intitulé « Le Dialogique », où se croisent philosophie, linguistique, littérature et sciences cognitives (Luzzatti, Beacco, Mir-Samii, Murat & Vivet, 1997). Et pourtant, une conversation informelle et un interrogatoire de police, ou même un dialogue modéré par un président de séance présenteront une organisation des tours de parole bien différente, non planifiée dans le premier cas et bien organisée dans le second.

Notamment pour cette raison, nous proposons ici de délimiter le sens auquel nous utiliserons ce terme. Nous nous concentrerons sur les formes les plus manifestes du dialogue, c'est à dire à l'échange impliquant un échange de répliques. Nous retiendrons néanmoins que le dialogue peut être tantôt une aspiration, tantôt un objet existant concrètement : nous pourrions ainsi inclure dans notre étude les cas où le dialogue échoue.

Il est entendu, par ailleurs, que l'objet qui nous intéresse le plus est l'interaction orale entre deux personnes, une interaction relativement équilibrée, impliquant un réel échange. C'est en ce sens que nous emploierons le terme de dialogue.

### **2.2.1. Analyse conversationnelle et du discours**

Afin d'étudier ses implications en interprétation, il nous faut en premier lieu étudier la définition linguistique et communicative du dialogue, afin de déterminer quels éléments de sa définition semblent les plus caractéristiques et potentiellement les plus problématiques pour les interprètes.

Etant donné le volume restreint de notre étude et nos objectifs, nous ne nous attarderons pas sur le détail de la théorie fondamentale du dialogue, dont, par exemple, la notion d'acte de langage définie par Austin (1970) ou Searle (1972), ni sur ses implications philosophiques générales. Nous rappellerons brièvement quelques notions fondamentales potentiellement utiles à notre démarche, puis nous procéderons à un relevé des éléments spécifiques au dialogue et à sa construction. Nous ne pouvons prétendre ici à l'exhaustivité, ne serait-ce qu'à cause de la très grande étendue du domaine de l'analyse du discours et de la conversation et des désaccords que l'on y rencontre ; nous nous donnons donc pour objectif de proposer un relevé des notions et problématiques principales, sélectionnées selon le critère de leur difficulté potentielle pour les interprètes. C'est pourquoi nous nous appuyerons sur quelques travaux de référence et une

synthèse universitaire qui nous permettra d'opérer une vérification croisée. Notons au passage que l'analyse du discours et l'analyse conversationnelle sont intégrées à l'étude de l'interprétation, comme en témoigne l'entrée « Discourse analytical approaches » (Mason, 2015) qui figure dans l'encyclopédie de Pöchhacker (2015). Mais, comme nous le constaterons à maintes reprises, la question des difficultés techniques est systématiquement délaissée au profit du rôle et de la place de l'interprète. C'est pourquoi il nous est nécessaire de repartir de zéro et de revoir, sous un angle plus technique, les théories sur le dialogue susceptibles de nourrir notre réflexion.

On considère que l'idée de l'analyse conversationnelle du discours remonte aux travaux d'Harvey Sacks dans les années 1960-1970, notamment avec une série de cours donnés entre 1964 et 1972 et publiés en 1992 (Sacks, 1992). Il explique que puisque le principe de la conversation peut s'adapter à des situations et des contextes si différents, et même épouser les changements de situation, cela implique forcément l'existence de constantes, d'un appareillage formel indépendant de tout contexte (Sacks, Schegloff, & Jefferson, 1974, p.699). Pour Sacks, cet outil indépendant du contexte, et donc capable de s'adapter à l'ensemble d'entre eux, est le jeu des tours de parole. Il s'agit d'un principe majeur en matière de structuration linguistique d'une conversation, et la durée d'un tour de parole est finalement ce qui distingue un échange de répliques d'une longue tirade ou d'un monologue. C'est donc un principe central, que nous avons déjà abondamment croisé dans les études sur l'interprétation « de dialogue » et auquel nous reviendrons donc du point de vue de l'analyse conversationnelle.

Second principe essentiel dans ce domaine : celui qui permet de comprendre qu'un énoncé agit sur l'interlocuteur, dans un contexte précis. C'est l'idée d'acte locutoire, illocutoire et perlocutoire. Comme le rappelle Vanderveken (1992, p.9), ces notions ont été définies par Austin (1970) et se définissent de la manière suivante :

- Un acte locutoire consiste à produire un énoncé, un acte de langage.
- Un acte illocutoire peut consister à faire des « assertions, questions, promesses, excuses et offres ». Toujours selon Vanderveken, cela fait partie de ce que le locuteur signifie et entend communiquer aux autres dans chaque acte d'énonciation.
- Un acte perlocutoire se produit lorsque « les locuteurs réussissent à convaincre, à plaire, à embarrasser ou à influencer les allocutaires ». C'est un acte « qui résulte de la parole sans en être une conséquence nécessaire » (« Perlocutoire », 2012).

Forts de ces repères théoriques qui nous aident à comprendre le principe général du dialogue, nous pouvons désormais chercher à repérer les problèmes que pose la forme dialoguée pour un interprète.

Dans les ouvrages consacrés à l'analyse conversationnelle, nous allons chercher à repérer des éléments de difficulté qui peuvent nécessiter le déploiement de ces stratégies. Nous nous concentrerons sur deux ouvrages de référence, l'un côté anglophone (Goffman, 1981), l'autre côté

francophone (Kerbrat-Orecchioni, 2005), et nous parcourrons un ouvrage universitaire de synthèse (Traverso, 2005) pour repérer les éléments qui nous manqueraient.

### **2.2.2. Questions, réponses et co-construction du discours**

Goffman (1981), dans un ouvrage très riche en exemples et analyses de cas, consacre un chapitre à la construction des jeux de questions réponses, et un autre aux écarts par rapport à cette dernière. Nous allons relever les éléments de définition de l'interaction qui sont susceptibles de présenter une difficulté pour l'interprète.

Goffman commence par définir les trois principes structurants de son ouvrage : ritualisation, participation, imbrication (Goffman, 1981, p.2-3). La ritualisation implique que nos mouvements, regards ou petits bruits que nous faisons lorsque nous parlons et écoutons ne sont pas tout à fait innocents. La participation (« participation framework ») signifie que chaque personne qui se trouve assez près pour entendre un discours y participe d'une manière ou d'une autre. Enfin, l'imbrication correspond à l'idée que les mots que nous utilisons ne sont pas (que) les nôtres. Nous pouvons ainsi citer quelqu'un, intentionnellement ou non, aussi aisément que nous pouvons exprimer nos propres pensées.

Deux de ces éléments nous semblent pertinents dans notre cas. Les éléments de ritualisation pourraient être inclus dans des matériaux pédagogiques sur support vidéo, afin d'apprendre aux étudiants à ne pas se laisser déstabiliser par ces signaux supplémentaires, et éventuellement pour leur apprendre à les utiliser. Notons néanmoins que ce n'est pas un phénomène spécifique au dialogue. L'imbrication peut quant à elle représenter un problème pour l'interprète qui se retrouve obligé non seulement de comprendre le propos direct de l'orateur, mais de repérer les allusions (toujours intentionnelles ou non). Mais là aussi, ces deux éléments ne sont pas spécifiques à l'échange dialogué. En revache, ce qui l'est davantage, c'est ce que l'on pourrait résumer par l'idée de la métaphore suivie tout au long d'une réunion. Un orateur peut répondre à l'orateur précédent, en reprenant ses termes, les images qu'il a employées (et qui peuvent ne pas fonctionner dans la langue cible), et ainsi de suite. L'interprète devra alors se souvenir des allusions faites parfois quelques heures plus tôt, et, idéalement, les réinjecter dans son interprétation. Cela pose également la question des tours de travail de trente minutes des interprètes : la probabilité de rater une plaisanterie faite pendant sa demi-heure de pause est non-négligeable.

D'autres paramètres correspondant à nos objectifs pédagogiques peuvent être puisés dans l'ouvrage de Goffman : nous les sélectionnerons en fonction de l'idée de difficulté définie précédemment. Il nous semble nécessaire de noter au passage que le dialogue est chez lui un outil d'analyse de l'expression en général plus qu'une fin en soi. Goffman utilise par exemple

beaucoup de situations dialogiques courantes pour analyser les facettes pragmatiques de la communication (demander à quelqu'un s'il a « une minute », c'est en réalité lui demander bien plus que cela), qui dépassent du cadre que nous nous sommes fixé. C'est notamment pour cette raison que nous reprendrons son analyse de manière parcellaire en l'adaptant à notre sujet.

Le premier principe structurant proposé par Goffman est celui des paires adjacentes (Goffman, 1981, p.6-7), qui forment une unité théorique de deux répliques qui se suivent logiquement (par exemple, question – réponse). Au sein de ces paires minimales, le phénomène d'éllision peut être particulièrement présent (« Combien il vous faut de tomates ? » - « Il me faut cinq tomates. » devenant « Cinq ».). L'existence de ce contexte proche et « fort » permet également des phénomènes tels que des phrases inachevées (particulièrement problématiques pour les interprètes), des faux départs, des tournures agrammaticales, et divers autres écarts par rapport à la norme grammaticale.

Ces paires peuvent ne pas se suivre de manière linéaire, mais être imbriquées. Par exemple, toujours chez Goffman (1981, p.7) :

A1 : Est-ce que je peux t'emprunter ton tuyau d'arrosage ?  
B1 : Tu en as besoin tout de suite ?  
A1 : Non.  
B1 : Oui.

L'interprète doit alors être prêt à associer les bons éléments pour éviter de perdre le fil et de ne plus comprendre. Par ailleurs, l'auteur explique que chaque élément de la paire a en général davantage de sens en association à son pendant plutôt que seul. L'interprète doit donc d'une part, ne pas rater lui-même la moitié de la paire pour s'assurer de bien comprendre, et d'autre part bien transmettre les deux moitiés à son auditeur pour ne pas le mettre en difficulté.

Le principe des paires adjacentes est repris chez Traverso (2005) ; le principe de l'allocation des tours de parole et la régulation de ces derniers, sont par ailleurs repris d'une manière ou d'une autre par l'ensemble des travaux portant sur l'analyse conversationnelle. Nous en garderons la présentation efficace proposée chez Traverso (2005, p.30-31), et qui résume cette allocation de la manière suivante :

- a. « Le locuteur en cours (Lc) sélectionne le locuteur suivant (Ls) (...); cette sélection s'effectue par des indices de nature syntaxique, prosodique, gestuelle et/ou posturale. »
- b. « Si Lc n'a sélectionné personne, un Ls peut s'auto-sélectionner ; le premier locuteur à démarrer par auto-sélection acquiert les droits sur le tour ».
- c. « Si Lc n'attribue pas le tour et qu'aucun Ls ne s'auto-sélectionne, Lc continue ».

« Ces règles régissent l'organisation dite « séquentielle » de l'interaction. Leur application permet la minimisation des silences et des chevauchements. »

Traverso (2005) complète cette explication par celle de l'usage des « régulateurs », éléments de « feedback » verbal ou non-verbal (*back channel behaviour*, principe développé par Goffman).

« [L'activité de régulation] (...) est assurée sur le plan verbo-vocal par des productions plus ou moins élaborées (« hm », « oui », « d'accord », etc.). Les régulateurs se distinguent des tours pleins par plusieurs caractéristiques : ils sont brefs, souvent produits en chevauchement et ils ne contribuent pas réellement au développement thématique de l'échange ». (Traverso, 2005, p.31)

Plusieurs caractéristiques de cette régulation pourraient la rendre problématique pour les interprètes ; mais aussi caractéristique qu'elle soit du dialogue oral, elle peut tout simplement être écartée de notre étude : l'auteur de ce feedback n'allume pas son micro, et il est invraisemblable que l'interprète l'entende. Par ailleurs, l'apport sémantique très réduit, voire inexistant de ces interventions en rendent l'interprétation inutile.

Notons qu'en interprétation de conférence, la survenue de silences et chevauchements nous semble en moyenne moins probable, dans la mesure où dans un très grand nombre de cas, un président de séance alloue les tours de parole, ce qui se concrétise par un jeu de micros qui s'allume ou s'éteignent. C'est souvent ce même président qui annonce les orateurs suivants. Il faut sans doute donc songer ici à une configuration plus proche de la réunion de travail ou autres cas quelque peu différents des réunions canoniques d'organisations internationales.

Goffman propose ensuite toute une série de schémas d'évasion et d'imbrication inspirés de la vie quotidienne ; lors de la création de matériaux pédagogiques, il serait bon de reconstituer des exemples analogues adaptés aux conférences ou réunions officielles.

Dans sa réflexion sur le principe de ritualisation, Goffman évoque le problème que posent les échanges qui se déroulent dans un cadre temporel strict. Si l'interprète craint en général le discours (monologique) lu en deux minutes, l'auteur souligne le problème inverse : celui des blancs. Or, un silence gênant qui s'immisce dans un échange peut entraîner une intervention soit stéréotypée, ayant pour objectif de relancer la discussion, soit légèrement maladroite ou incongrue, qui peut surprendre l'interprète.

Dans la partie consacrée aux questions (déclarations) et réponses, un exemple peut également être utilisé pour travailler la capacité d'anticipation de l'interprète : le fait de poser deux questions à la fois, de manière enchaînée (Goffman, 1981, p. 44). L'exemple utilisé par Goffman est une question de médecin assez classique : « Comment allez-vous ? Vous avez de la fièvre ? »

L'allocutaire est obligé de choisir la question à laquelle il va répondre en premier, ou répondre tout court. L'interprète doit, quant à lui, anticiper ce choix, et être capable de réagir en cas de mauvaise prédiction. Mais surtout, dans cette même partie, un principe bien plus général nous paraît également utile : il existe des questions stéréotypées, ou des contextes de communication particuliers qui appellent une réponse stéréotypée ou un certain type de réaction. Mais cette convention peut ne pas être respectée, intentionnellement ou non (Goffman, 1981, p.68) :

*Exemple de réponse stéréotypée :*

« - *Do you have the time?*

- *Yes, five o'clock.* »

(*Est-ce que tu as l'heure ? – Oui, il est cinq heures.*)

*Exemple de réponse inattendue :*

« *No, but I still have the Newsweek* » (*time*, « *heure* », *ayant été compris comme Time, le magazine*).

Là encore, chez l'interprète, c'est la capacité d'anticipation (et son bon dosage) qui sont testés.

Cette problématique des réponses plus ou moins attendues ou déstabilisantes se retrouve également chez Kerbrat-Orecchioni (2005), qui consacre une partie de son livre à la question de l'interprétation. Il s'agit d'interpréter au sens de « bien comprendre », mais ce processus est central dans l'interprétation en tant qu'activité professionnelle. Elle cite par exemple l'échange suivant :

- *Est-ce que tu peux réparer ça ?*

- *Je suis occupé.*

- *Je t'ai juste demandé si tu pouvais le faire.*

On observe ici un décalage entre la signification de la question pour la personne qui la pose (ou la signification que cette personne prétend lui avoir donné après avoir reçu une réponse négative), et son interprétation par son interlocuteur. L'interprète risque de buter lui aussi sur cette sur- ou sous-interprétation de la question et de devoir rectifier son interprétation initiale. Ce problème recoupe celui des questions stéréotypées et des réponses inattendues et celui de l'anticipation.

### **2.2.3. Oral-écrit**

En recherchant des éléments de réflexion pertinents pour nous, nous avons également pu prendre note de la réflexion de Kerbrat-Orecchioni (2005), notamment construite autour de l'opposition oral-écrit, que nous avons déjà évoquée au moment d'aborder les caractéristiques généralement associées au dialogue et au monologue.

En ne puisant chez cet auteur que les éléments qui nous intéressent le plus directement d'un point de vue pratique, commençons par relever la présentation des caractéristiques les plus évidentes de l'oral (Kerbrat-Orecchioni, 2005, p. 29). L'opposition phonique vs graphique n'est pas pertinente pour nos recherches, mais l'association classique de l'oral à un style plus relâché mérite d'être commentée. Les changements inattendus de registre, caractéristiques de l'oral, peuvent bien représenter une difficulté (et notamment pour les interprètes) ; mais cette remarque de l'auteur, vraie par ailleurs, ne semble pas particulièrement valable dans notre cas, dans la mesure où les échanges qui ont lieu lors des conférences interprétées tendent à rester relativement formels. C'est néanmoins un paramètre que l'on pourrait intégrer à la liste des points à surveiller.

Outre cela, les remarques de l'auteur sur l'oral en général peuvent s'appliquer à l'interprétation en toutes circonstances, et ne sont donc pas spécifiques au cas du dialogue. Dans le contexte de l'interprétation, l'idée de la « concomitance entre planification et émission du discours » est néanmoins plus vraie dans une situation de dialogue, car dans le cas des monologues, on a souvent affaire à un écrit oralisé.

Toujours en évoquant la spécificité de l'oral, l'auteur analyse les « régulateurs et ponctuels » (Kerbrat-Orecchioni, 2005, p.37), par exemple les « voilà » placés en fin de réplique et qui indiquent le changement de tour de parole à l'interlocuteur ; puis elle commente certains marqueurs d'attaque (« écoutez, Madame ») (Kerbrat-Orecchioni, 2005, p.40). Ces éléments structurants ont tout pour être les alliés de l'interprète, dans la mesure où ils facilitent l'anticipation. Mais il pourrait en revanche être intéressant de les inclure dans les outils pédagogiques, pour que les étudiants en aient une perception bien consciente et pour qu'ils en comprennent bien la valeur dans leurs langues passives. Ainsi, l'auteur rappelle par exemple que « écoutez Madame » indique en général le début d'une tirade où le locuteur prend son interlocuteur de haut.

Les ratés et les réparations d'énoncés qui ont échoué à faire sens ne sont pas spécifiques au discours dialogique. Ce qui l'est, en revanche, c'est le principe de « l'auto-réparation hétéro-initiée » ou de « l'hétéro-réparation ». La première est une correction (souvent par ajout d'une nouvelle formulation, en l'impossibilité de supprimer la précédente) effectuée par l'orateur lui-même, mais provoquée par le comportement de l'interlocuteur ou de l'auditeur. Intéressant du point de vue de l'interprétation de conférence, dans la mesure où la mimique de l'interlocuteur peut avoir été vue par l'orateur, mais demeurer invisible pour l'interprète. On retombe néanmoins ici sur le problème du contact visuel avec la salle, applicable en toutes circonstances. L'hétéro-réparation, quant à elle, est une correction faite par l'interlocuteur. Nous avons dans ce cas affaire à la quintessence de l'interaction. Pour ne pas être mis en difficulté, l'interprète doit bien avoir repéré le raté initial, et bien comprendre que c'est à lui que se rapporte l'intervention de l'interlocuteur. Or, en conditions de surcharge cognitive, et alors que la mémoire immédiate ne

retiendra pas forcément le lapsus ou le bredouillage, l'interprète peut tout simplement ne pas comprendre ce qui se passe et se trouver déstabilisé.

La réparation hétéro-initiée peut par ailleurs être indésirable : l'orateur peut se faire souffler un mot qui n'est pas celui qu'il cherchait et obtenir en fin de compte une phrase bancale ou un autre sens que celui prévu.

La notion de bruit, c'est-à-dire d'éléments inessentiels au message formulé dans l'énoncé (Kerbrat-Orecchioni, 2005, p.47) doit être spécifiquement analysée dans un contexte oral. Ce qui serait considéré comme du bruit du point de vue du discours écrit idéal peut dans le cadre d'un échange oral être un outil interactif. Or, en interprétation, et tout particulièrement en interprétation simultanée, on apprend à économiser ses forces, et donc à supprimer tout ce qui correspond à du « bruit » inutile. Et pourtant, un orateur peut recommencer son début de phrase non parce qu'il a bégayé, mais parce qu'il a vu que son auditeur ou interlocuteur ne l'écoutait pas. Les mots « bref » ou « alors » peuvent être prononcés de nombreuses manières, et être tantôt des mots parasites, tantôt, par exemple, indiquer l'énervement de l'orateur.

#### **2.2.4. Cohérence thématique**

Dernier principe structurant de l'analyse conversationnelle à nous avoir paru important en interprétation, et puisé cette fois-ci chez Traverso (2005, pp.38-45) : celui de la cohérence thématique. Il s'agit d'analyser la manière dont on passe d'un thème à un autre, sachant que le processus peut être plus chaotique dans un dialogue que dans un discours monologique en général préparé en avance, voire lu. L'auteur explique que deux cas de figure sont possibles :

- La discontinuité thématique (« transition avec frontière ») : procédure de clôture ou rupture d'un thème, proposition d'un thème nouveau
- La continuité thématique (« transition progressive ») : procédures de ratification ou glissements.

*« Dans la conversation, les procédures implicites sont favorites ; dans des types d'interaction plus formels (réunions avec ordre du jour, par exemple), les explicites sont préférées. »*  
(Traverso, 2005, p.38)

Suivant ce principe, l'interprétation de conférence nous place plutôt dans le cas des procédures explicites. Il arrive néanmoins que lors d'une séance de travail, un délégué cherche à évoquer un point qui lui tient à cœur, mais dont la discussion n'est pas à l'ordre du jour ou close. Il s'agit donc d'un autre phénomène pertinent pour nous.

D'autres éléments pourraient être analysés avec intérêt, car ils ont des implications pour l'interprétation, comme les dimensions symboliques et affectives (la politesse, la « face »), mais cela nous entraînerait vers une autre approche, trop vaste pour que nous puissions l'inclure ici. Nous avons en effet déjà pu constater qu'il n'existait pas pour le moment de travaux associant pleinement les aspects techniques ou linguistiques aux aspects sociologiques et psychologiques ; nous ne disposons donc pas des outils nécessaires pour étudier cette question de manière approfondie dans un travail comme le nôtre.

### **2.3. Echanges dialogués en interprétation de conférence aujourd'hui**

Après avoir procédé à un relevé des caractéristiques les plus saillantes de la forme dialoguée, il nous faut définir les questionnements auxquels elles se rattachent en interprétation.

Or, aujourd'hui, les prises de parole au sein des institutions relèvent souvent plutôt d'« une communication », au sens « présentation orale » du terme, que de la communication en tant que processus, ce qui est regretté par des interprètes qui ont vu se mettre en place cette forme de travail : « A speech delivered (generally read) at an excessive speed makes interpreting difficult and may even make it impossible » (Baigorri-Jalón, 2004b, p.172) ; l'idée de document lu que nous avons évoquée précédemment (Keiser & al., 1997, p.18) et qui semble désormais constituer la configuration par défaut dans les « grands congrès » va dans le même sens. Mack (2002, p.209), indique quant à lui que : « Conference interpreting, instead, generally occurs in situations which privilege monologic discourse. » Redonner sa place à une véritable communication semblerait donc souhaitable. Or, si la recherche en interprétation se fait souvent en lien avec des disciplines connexes telles que la neurolinguistique, la psychologie, l'histoire, la communication pourrait paradoxalement sembler moins prise en compte que l'on ne s'y attendrait. Certes, la présentation, le talent oratoire de l'interprète et sa capacité à transmettre clairement un message sont des facultés dont dispose un bon communicant. Mais si l'idée de préserver la vivacité d'un dialogue est encore présente en consécutive (on évoque le ralentissement des échanges en cas d'interprétation trop longue, et la nécessité pour l'interprète de ne pas trop s'imposer – point que auquel nous reviendrons dans notre revue de littérature), en simultanée (et toujours en interprétation de conférence,), nous constaterons que seuls quelques conseils donnés aux étudiants peuvent directement être reliés à ce sujet, comme ne pas prendre de retard surtout lorsqu'il y a un changement d'orateur en vue, afin de préserver le jeu de questions-réponses et ne pas perdre d'information, et ne pas mettre dans l'embarras un délégué qui dépend de l'interprétation d'une question pour pouvoir y répondre, ce qui revient à prôner une précision toute particulière dans ce contexte.

Or, en nous penchant sur un autre type d'interprétation, nous constatons que la « nature dialogique de l'interaction » est présentée comme la composante clé de l'interprétation communautaire par Napier (2012), ce qui entraîne une communication et une gestion des rôles complexes (Napier, 2012, p.1). L'auteur évoque par ailleurs les « dialogic settings », que nous appellerons « configurations dialogiques », notion qui semble là aussi réunir toutes les formes d'interprétation communautaire (l'auteur donne l'exemple de l'éducation). La notion de dialogue semble donc être ici ce qui définit l'interprétation communautaire, l'interprétation de conférence pouvant alors *a contrario* apparaître comme non-dialogique, à tort ou à raison. Il nous appartiendra de déterminer si certaines des réflexions basées sur l'interprétation communautaire pourront être étendues à l'interprétation de conférence.

La place de l'interprète au cours de différents types d'échanges fait l'objet d'un grand nombre d'études, que nous mentionnerons dans notre revue de littérature. Le point commun de ces travaux est de porter presque exclusivement sur l'interprétation communautaire. La terminologie elle-même est relativement cohérente : *communautaire* se rapporte à l'idée d'un ensemble dont l'interprétation doit aider à assurer la cohérence, alors que l'interprétation *de conférence* laisse d'emblée imaginer une intervention plus magistrale. Cette distinction, qui a l'air de poindre de manière implicite dans une grande partie de la littérature, est consommée chez Mead (2015, p.302), dans le cadre d'un article sur les pauses : « Research on pauses has, until now, focused essentially on conference interpreting ; in dialogue interpreting, the alternation of often overlapping turns obviously makes the identification and cataloguing of pauses even more complex. » Cette formulation, qui se réfère à l'interprétation de dialogue plutôt qu'à l'interprétation communautaire, semble exclure d'emblée la possibilité d'être confronté à des tours de parole interrompus ou mal définis en interprétation de conférence. Or, comme nous l'avons mentionné, l'interprétation de conférence inclut aussi l'interprétation d'échanges diplomatiques, de séances de groupes de travail, de débats parlementaires ou de congrès professionnels, où ces phénomènes ne sont pas exclus. Des échanges dialogués peuvent en effet survenir dans les configurations suivantes en interprétation de conférence.

### **2.3.1. Conversations informelles**

Il s'agit d'un cas de figure que nous avons déjà évoqué avec l'exemple des Grands Quatre. Si l'on se réfère une fois de plus à cet exemple, cité chez Baigorri-Jalón (2004a, p.37), on peut relever que les échanges étaient amicaux, et comportaient souvent anecdotes et plaisanteries, ce qui pourrait constituer une difficulté pour l'interprète. Et comme un échange informel n'est hélas pas forcément amical, on peut aisément imaginer que c'est en tout cas un contexte où peuvent être tenus des propos plus directs, formulés plus spontanément et sans doute plus inattendus, et où la facette pragmatique, dont la gestuelle, pourrait jouer un rôle particulièrement important.

L'attribution des tours de parole ne fait l'objet d'aucune organisation officielle et serait donc susceptible d'être quelque peu chaotique.

### **2.3.2. Séances de questions réponses**

A l'opposé de ces conversations informelles, on trouve les séances de questions réponses, par exemple dans le cas de conférences de presse ou après des présentations ou des discours lors de conférences. Dans ce cas, on peut s'attendre à des échanges plutôt bien structurés, avec attribution des tours de parole, et des répliques dotées d'un début et une fin nets, notamment parce qu'une réponse n'est possible qu'après la formulation de la question. Il est néanmoins toujours possible d'imaginer un début de réponse avant la fin d'une question ou des intervenants qui cherchent à prendre la parole en premier quitte à couper leur collègue. Il est surtout probable d'observer dans ce contexte une moindre cohérence thématique, dans la mesure où les questions et réponses peuvent porter sur des sujets distincts, inclure des retours en arrière, voire évoquer des sujets tout à fait inattendus ; ces sauts du coq à l'âne risquent par ailleurs fort d'être accompagnés de changements d'orateurs et donc de styles ou d'accents. L'interprète peut donc être mis en difficulté aussi bien par le fond que par la forme.

### **2.3.3. Interviews**

Dans ce cas de figure, nous voudrions, comme le fait Mack (2002, p.209), établir pour commencer une distinction claire avec le cadre de la télévision : le message y est placé dans un environnement visuel très prégnant, et l'ensemble est soigneusement mis en scène ; cela constitue à notre sens une configuration trop spécifique pour être pleinement intégrée ici. Outre cela, la différence avec le scénario précédent est que c'est toujours la même personne qui pose les questions et la même personne qui répond. Les réponses sont d'ordinaire plus longues que les questions, ce qui peut occasionnellement en faire de brefs monologues ; si l'interview se déroule sans anicroches, il se peut d'ailleurs que la co-construction du discours demeure le seul marqueur majeur de la forme dialogique, car la notion même d'échange peut presque être remise en cause, à moins que la personne interviewée ne se mette elle aussi à poser des questions.

### **2.3.4. Discussions générales autour d'un thème**

Étant donnée la brièveté de notre étude, nous avons délibérément choisi de nous en tenir à des dialogues à deux interlocuteurs ; le cas de figure de l'échange impliquant un nombre de

personnes supérieur ne sera donc pris en compte ici que dans la mesure où il est susceptible d'être décomposé en brefs échanges à deux, ce qui nous ramène donc au cas de figure de la séance de questions réponses ou de l'interview, à ceci près que l'alternance entre questions et réponses n'a plus lieu d'être et que chaque interlocuteur présent peut s'adresser à n'importe qui d'autre. Dans la mesure où il s'agit d'une discussion thématique, une cohérence minimale semble assurée.

Ce court récapitulatif des difficultés auxquelles l'interprète pourrait s'attendre dans chaque type d'échange dialogué constitue une série de pistes que nous chercherons à retrouver dans ce qui constitue le corps de notre étude, à savoir la revue de littérature et son analyse, que nous souhaiterions aborder sous l'angle défini ci-après.

## **2.4. Question de recherche**

Compte tenu des éléments que nous venons de fournir, nous souhaiterions nous fixer pour objectif final la constitution d'un relevé des difficultés posées par le dialogue en interprétation de conférence à partir des cas évoqués dans la littérature, en nous appuyant sur les caractéristiques du dialogue en général, en relevant dans la mesure du possible leur prise en compte dans la pédagogie. Si notre objectif est de nous pencher sur le dialogue en dehors du contexte de l'interprétation « de dialogue », nous serons amenés à nous intéresser abondamment à ce dernier domaine car nous constaterons que lorsqu'il s'agit d'interprétation, il concentre une grande partie de travaux consacrés au dialogue. L'ensemble de ces matériaux sera voué à servir par la suite de base à la création de matériaux pédagogiques audio-visuels, notamment sous la forme de simulations de conférences, dont le script intégrerait une série de difficultés à maîtriser, et qui pourraient recréer une situation d'échange dialogué.

La question de recherche à laquelle nous chercherons à répondre est donc la suivante : dans la mesure et dans les configurations où il est encore pertinent de concevoir les échanges pris en charge par l'interprétation de conférence simultanée comme un dialogue, quels sont les traits de ce dialogue qu'un étudiant en interprétation aurait intérêt à maîtriser ?

### 3. METHODOLOGIE

D'un point de vue méthodologique, nous adopterons une approche analytique, qui reposera sur l'étude de la littérature spécialisée. Nous bâtirons notre étude en appliquant la démarche suivante.

Tout d'abord, nous avons pu nous appuyer sur des travaux portant sur le discours en interaction ou l'analyse du discours pour déterminer les caractéristiques les plus importantes du dialogue, notamment sa construction ou la spécificité de la forme des énoncés qui le constituent. L'objectif était de repérer les principaux marqueurs du dialogue tels que définis par des théoriciens de la communication ou les linguistes. Ces lectures, croisées avec celles ayant trait à l'interprétation, nous permettront de définir ce qui, dans un échange dialogué, pourrait constituer une difficulté pour les interprètes.

Puis, nous procéderons à une revue de la littérature en théorie de l'interprétation, afin de déterminer si la question du dialogue (dans le sens de discours en interaction) est ou non couverte par les études existantes ; nous prêterons une attention particulière aux facettes les plus techniques de la construction du dialogue et à leur traitement pédagogique. Cela nous permettra de déterminer si notre travail pourrait bel et bien constituer un apport nouveau, mais aussi de confirmer ou d'infirmer l'intérêt de notre approche.

L'aboutissement de notre travail sera de proposer une synthèse où les caractéristiques essentielles du dialogue du point de vue de l'interprétation seront associées aux éventuelles difficultés qu'elles posent et solutions pratiques permettant de les surmonter, éléments voués à être intégrés dans des matériaux pédagogiques audiovisuels destinés à la formation des interprètes et reposant sur le principe du dialogue.

Un certain nombre de questions méthodologiques se poseront à côté de cette trame indiquant notre démarche générale ; parmi elles, celle de la possibilité de croiser les études portant sur différents types d'interprétation. Nous sommes bien conscients qu'une rigueur absolue exclurait cette possibilité. Néanmoins, face à l'absence d'une littérature abondante portant sur le sujet précis qui nous intéresse, nous avons fait le choix d'étendre notre horizon, pour glaner autant d'informations que possible. Nous avons en effet postulé que cela permettrait d'avoir un aperçu des recherches abordant des problèmes voisins, et de nous servir de ces études adjacentes pour mieux définir les limites de notre réflexion à nous. Autre limite du même type que nous reconnaissons d'emblée : nous n'avons pas toujours puisé dans la littérature scientifique les arguments justifiant d'emprunter à un domaine adjacent tel point et non tel autre. Il s'agit de précisions qu'il serait bon d'apporter lors de l'éventuelle création des matériaux pédagogiques proposés. Mais pour l'instant, notamment en raison de contraintes en matière de temps et de

place, nous nous sommes concentrés sur la présentation des concepts scientifiques les plus fondamentaux.

Nous avons choisi, à partir des ouvrages de référence choisis, de sélectionner les marqueurs du dialogue les plus susceptibles de causer une difficulté spécifique en interprétation simultanée. Nous proposons quelques-uns des critères qui ont justifié notre sélection, mais une étude de plus grande ampleur permettrait de les préciser au cas par cas.

## 4. CONTEXTE ET PORTEE

Après avoir déterminé les objectifs de notre étude et sa méthodologie, il nous faut désormais procéder à un état de l'art. Après nous être appuyés sur des ouvrages portant sur l'analyse du discours et de la conversation pour définir les caractéristiques les plus saillantes du dialogue, nous procéderons ici à une revue de littérature portant sur l'interprétation à proprement parler. Parmi les ouvrages ayant directement trait à l'interprétation, nous avons eu une certaine difficulté à trouver des travaux pleinement consacrés à la place de l'interprète au sein de l'échange verbal, le tout d'un point de vue technique. Notre démarche a donc notamment consisté à recueillir des données partielles dans des ouvrages qui risquaient d'aborder la question au détour d'un autre questionnement.

Nous avons cherché à parcourir un nombre aussi grand que possible d'ouvrages susceptibles d'évoquer la question qui nous intéresse, afin d'obtenir un aperçu réaliste de son traitement. Nous anticipons donc que la revue de littérature nous permettra d'obtenir des données analytiques sur l'échange dialogué.

Notre approche aura sans doute pour effet de décomposer les difficultés et de réfléchir à la gestion de chacune d'entre elles prise à part par l'interprète et ceux qui participent à l'échange. Nous risquons donc d'obtenir une vision de différentes composantes du dialogue, mais pas de vision d'ensemble.

Notre objectif est de passer de cet état de fait à un rassemblement des différents éléments analysés séparément, afin de reconstituer un objet « dialogue /échange » unique, car l'interprète n'a finalement pas le luxe de se préoccuper uniquement de la dimension éthique ou technique de sa prestation.

La thématique du dialogue est très diversement représentée dans les ouvrages selon leur sujet. Après un tour d'horizon des publications sur l'interprétation, nous avons décidé d'opter pour l'organisation suivante. Nous présenterons d'abord les travaux où la question de la forme spécifique de l'énoncé dans un dialogue est prise en compte, et où elle est associée à une réflexion sur les difficultés que cela pose à l'interprète. Puis nous étudierons les travaux qui interrogent la notion de communication et d'analyse du discours en application à l'interprétation, dans la mesure où le dialogue, comme nous l'avons vu, a pour objectif premier de faire passer ou de co-construire un message. Ensuite, nous parcourrons des études évoquant des questions qui auraient pu éclairantes pour l'interprétation d'échanges dialogués, mais sans se révéler probantes pour nous : il s'agit d'études que le contexte ou le type d'interprétation rend peu applicables à l'interprétation de conférence, mais aussi d'études où les difficultés liées à la forme dialoguée ne

sont pas isolées en tant que telles. Enfin, nous mentionnerons à part et en guise de bilan deux études à orientation historique.

## 4.1. Mentions explicites des difficultés posées par le dialogue

### 4.1.1. Techniques d'interprétation du dialogue

Deux auteurs évoquent explicitement les difficultés inhérentes à l'échange dialogué et l'insertion de l'interprète dans le dialogue entre les personnes qu'il interprète (et ce, du point de vue de la technique d'interprétation) : Komissarov (1997) et Diriker (2004).

A défaut de pouvoir accéder directement à l'ouvrage de référence de Komissarov (1997) et dans le souci de rassembler le peu de données consacrées directement à la question du dialogue, nous insérons par ailleurs ici la synthèse qu'en propose Čužakin (2003, p.15). Ce dernier récapitule, dans un tableau consacré à l'interprétation de séquences de type question-réponse, les facteurs qui rendent l'exercice plus complexe et ceux qui le simplifient, emprunté à Komissarov. Les voici :

Facteurs « moins » (qui rendent l'interprétation plus complexe)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Langage négligé, constructions elliptiques, abondance de termes techniques, sous-entendus et allusions faisant appel à des connaissances particulières chez l'interlocuteur ;</li> <li>- Incapacité à parler d'une manière adaptée à l'interprétation, de tenir compte des particularités de la communication interlinguistique et interculturelle ;</li> <li>- Cadre inadapté, éléments de distraction, bruit, intervention de tierces personnes, etc.</li> </ul>
Facteurs « plus » (qui simplifient l'interprétation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation directe de l'interprète à l'échange, possibilité de créer un bon contact personnel et même de demander des précisions ou une confirmation d'informations ;</li> <li>- Auditoire restreint, ambiance détendue et bienveillante, ce qui ne demande pas de compétences particulières en matière de prise de parole en public ;</li> <li>- Possibilité de prendre connaissance avec le sujet de l'interview à l'avance.</li> </ul>

Tableau 1. *Interprétation de séquences de type question-réponse*  
(texte du tableau traduit du russe par Elena Ourjountseva)

Il nous sera possible de nous référer à ces paramètres au moment où il s'agira d'établir notre propre relevé.

Diriker (2004) se propose d'étudier l'interprétation simultanée dans un contexte plus large, notamment en analysant sa perception dans différents contextes sociaux. Plusieurs éléments sont néanmoins d'un intérêt direct pour nous, dont son analyse d'enregistrements (d'orateurs et interprètes) effectués durant une véritable conférence. Par opposition à l'approche plus synthétique de Komissarov, elle procède à l'analyse d'un jeu de données, recueillies en situation réelle, à savoir des enregistrements audio, retranscrits par la suite ; l'auteur explique par ailleurs les difficultés liées à la collecte de ces données. Nous constatons néanmoins que plusieurs éléments sont communs aux deux auteurs, comme l'évocation du bruit ou des problèmes de son ou la question des connaissances spécifiques, comme nous le verrons ci-dessous.

En ce qui concerne les spécificités de l'approche de Diriker (2004), nous relèverons son énumération des écarts de l'interprète par rapport à l'usage traditionnel de la première personne. Au cours de ces écarts, l'interprète peut par exemple parler à la première personne en tant qu'interprète ou insérer des remarques explicatives pour commenter ce qui se passe dans la salle (Diriker, 2004, p.84-85). Cela peut survenir dans toute configuration d'interprétation, qu'il y ait ou non dialogue. Le seul cas spécifique à l'interprétation d'un échange dialogué serait celui où l'interprète intervient personnellement pour indiquer les tours de parole dans un échange de répliques trop rapide pour qu'il soit possible d'indiquer un changement d'orateur grâce au ton ou à l'intonation. La question de l'acceptabilité de ces différents positionnements n'est donc pas ce qui nous préoccupe ici (Diriker relève de la question du rôle de l'interprète, que nous évoquerons plus loin). Mais les situations où ces bascules s'opéraient sont, quant à elles, des éléments utiles, que l'on peut insérer dans des matériaux pédagogiques. Ces situations sont les suivantes :

- « a. apologies of the speakers and/or interpreters
- b. mistakes of the speakers and/or interpreters
- c. overlapping/semi-verbal/inaudible interaction on the floor
- d. problems with the transmission of the interpreter's or speaker's voice
- e. ambiguous or contradictory input on the floor
- f. language/culture-specific discussions or difficult word - connotations in one conference language on the floor
- g. references in a non-conference language on the floor
- h. accusations of misinterpretation from the floor » (Diriker, 2004, p.85)

D'un point de vue pédagogique, il sera intéressant d'apprendre aux étudiants à repérer les situations où cette bascule d'un positionnement à l'autre est inévitable, tout en prenant soin de ne pas perturber le déroulement du dialogue initial et de ne pas prêter à l'orateur des idées qui ne sont pas les siennes. Enfin, la question des répliques concomitantes est, elle, directement pertinente pour notre propos. L'auteur analyse cette séquence en expliquant que s'il est impossible pour l'interprète de transmettre les propos de plusieurs personnes à la fois en s'exprimant à la première personne du singulier, cela devient parfois faisable en insérant les noms des auteurs de

tel ou tel propos (« ...says Professor B. » ou « ... says the speaker ») (Diriker, 2004, p.96). Cela répond précisément à notre questionnement sur les difficultés engendrées par la forme dialoguée et leur gestion par l'interprète.

#### **4.1.2. Facettes pragmatiques de la communication dans le cadre du dialogue**

L'article de Sachtleben & Denny (2011, pp.4-15), consacré à l'enseignement de la pragmatique dans le cadre de la formation des interprètes a pour nous l'intérêt d'évoquer une expérience reposant sur l'interprétation d'un dialogue scénarisé, mais spontané. L'objectif des auteurs est de réfléchir à la détection et à la transmission des paramètres pragmatiques d'une langue (atténuation de propos trop durs pour une autre culture, sarcasme, exagération, humour). Or, tous ces éléments peuvent être présents aussi bien dans un long monologue que dans un échange rapide de répliques ; ils ne sont donc pas en soi significatifs pour nous. Ce qui l'est, en revanche, c'est la description des dialogues obtenus :

*« Because one actor did not know what another would say, the ensuing dialogues were spontaneous and had the authentic qualities of stopping and restarting as well as using pauses, repeated words, and a number of filler words (e.g. "well"). In addition, because the exchanges were problematic, the actors used the appropriate pragmatic devices naturally to convey the underlying meaning. (...) More subtle nuances of intonation combined with stressed words became clear with repeated listening. »* (Sachtleben & Denny, 2011, p.9).

Les caractéristiques énumérées ici sont présentées comme étant des marqueurs évidents du dialogue spontané ; nous en prenons donc note pour les ajouter le cas échéant aux éléments de définition du dialogue évoqués précédemment. Outre cela, notons que la problématique de l'interprétation est bel et bien traitée ici ; mais la forme spécifique de l'énoncé dialoguée est surtout perçue ici comme une conséquence du fait que le dialogue sert à échanger ou confronter des idées : « the exchanges were problematic ». C'est donc le dialogue en tant que lieu où se construit un message commun qui est utilisé pour travailler à la gestion des aspects pragmatiques de la communication. La facette purement linguistique voire syntaxique de la forme de l'énoncé, ou celle, communicative, de la gestion des tours de parole, est ici laissée de côté. Il nous paraît néanmoins pertinent de relever la problématique de la co-construction du sens, qui oblige l'interprète à faire preuve d'une justesse d'expression toute particulière au cours d'échanges tendus : il ne doit pas déformer le message véhiculé par l'un ou l'autre des interlocuteurs, pour ne pas perturber cette construction du sens commune.

## **4.2. Approches centrées sur la communication et l'analyse du discours**

Dans d'autres travaux, nous trouvons des passages construits autour de l'idée de communication ou d'analyse du discours, qui pouvaient présenter un intérêt pour notre étude, car l'idée de communiquer implique, comme nous l'avons vu, l'idée de transmettre un message, ce qui implique en soi un échange. Nous avons néanmoins pu constater que pour des raisons diverses, il était plus difficile d'exploiter ces travaux d'un point de vue pédagogique et pratique.

### **4.2.1. Interprète comme communicant à part entière : une approche datée**

A l'époque où l'interprète de conférence exerce un métier encore très récent, Van Hoof (1962, p.32) le décrit ainsi :

*« Il est au premier chef un spécialiste des négociations internationales, expert en la technique parlementaire, versé dans l'art oratoire, familiarisé avec la psychologie qui caractérise les hommes en groupe. C'est pourquoi les vrais interprètes de conférences sont encore très peu nombreux (quelque deux cents pour le monde entier) et c'est cela qui les oppose fondamentalement aux interprètes des autres catégories (...). »*

La formulation de cette définition ne permet pas vraiment de comprendre si les compétences énumérées doivent se manifester dans l'interprétation elle-même, au sens verbal du terme, ou à travers un positionnement de l'interprète dans le débat, qui serait à analyser sous un angle plus sociologique ou psychologique, comme le suggérerait la mention de la « psychologie qui caractérise les hommes en groupe » (Van Hoof, 1962, p.32). La description de la tâche de l'interprète faite ici semble en faire une figure très centrale, un véritable orateur ; il n'est cependant pas possible de doser exactement le degré d'implication dans le débat qui en est attendu.

Cette description doit être confrontée avec les définitions plus modernes, qui décrivent l'interprète intervenant depuis sa cabine, qui semble l'extraire physiquement des échanges qu'il interprète. C'est notamment une idée que l'on retrouve dans le concept d'invisibilité, selon lequel un interprète devrait être totalement transparent et ne pas attirer l'attention sur lui (Angelelli, 2015, p. 214). Des paramètres comme celui de ce changement de la disposition spatiale des participants à l'échange (interprète compris) devront être pris en compte dans la réflexion sur l'élaboration de matériaux pédagogiques.

Autre étude présentant un défaut analogue, elle aussi plutôt ancienne et destinée aux formateurs des interprètes : l'article de Déjean le Féal (1981) consacré à l'enseignement des méthodes d'interprétation. Après avoir évoqué les exigences du métier d'interprète selon la modalité d'interprétation, l'auteur se penche sur la question de la communication en interprétation simultanée :

« Si en consécutive tout est fait pour rappeler à l'interprète que sa fonction consiste essentiellement à communiquer (depuis sa présence parmi les délégués, jusqu'à son rôle évident de substitut de l'orateur), l'environnement dans lequel se pratique la simultanée est plutôt de nature à le lui faire oublier. Isolé dans sa cabine, ne voyant souvent ses auditeurs que de dos et se sentant ignoré d'eux, il accomplit son travail dans des conditions qui sont tout sauf propices à la communication. » (Déjean le Féal, 1981, p.94)

S'ensuivent quelques conseils pour retrouver l'envie de communiquer (se sentir orateur, s'appropriier les contenus cognitifs), mais sans que l'on ne trouve de conseils pratiques pour mieux s'insérer dans l'échange qui se déroule dans la salle. L'auteur semble regretter le fait que l'interprète ne participe pas pleinement à cet échange : sa démarche s'appuie donc sur le postulat que l'interprète est un communicant à part entière et non un facilitateur de communication. L'acceptation même de l'usage de la modalité simultanée ne semble pas acquise chez elle ; or, nous avons vu qu'elle était omniprésente aujourd'hui. Il est donc logique, en tout cas, qu'elle ne propose pas de techniques pour respecter le déroulement naturel de l'échange tout en gérant les difficultés qu'il engendre.

#### **4.2.2. Communication et dialogue : un rendez-vous manqué**

Le fonctionnement de la communication en interprétation est abordé dans de relativement nombreux travaux, que nous allons présenter ci-dessous : Herbert (1965), Pöchhacker (2004), Hale & Napier (2013), Aguirre (2006), Gile (1995), Davitti (2013), Mikkelson & Jourdenais (2015), Gambier, Gile & Taylor (1997) ou Linell (1997). Mais nous avons pu constater qu'aucun d'entre eux n'aborde la problématique de l'énoncé dialogué sous l'angle de sa gestion technique par l'interprète.

Herbert (1965), rappelle dans la préface de son *Manuel de l'interprète* (intitulé qui semblerait indiquer un ouvrage à vocation pédagogique, donc a priori pertinent pour nous) que la fonction première et extrêmement ancienne de l'interprète est de permettre la communication entre personnes « parlant des idiomes différents ». Les aspects techniques de cette communication ne

sont pas approfondis, mais l'importance de la communication, qui nous semble communément admise, y est bien explicitement formulée.

La notion de discours en interaction est présente telle quelle chez Pöchhacker (2004, p.144-151). Il rappelle que l'on considère désormais que le point de départ, en interprétation, n'est pas un message figé, émanant d'un seul orateur, mais : « a configuration or constellation, of communicating parties from which the dynamics of interactive discourse will emerge. » (Pöchhacker, 2004, p.144). Cependant, dès que l'auteur entreprend une description de paramètres définissant la conversation (tours de parole, prises de parole concomitantes, etc.) il se réfère immédiatement à des travaux portant sur l'interprétation « de dialogue » (communautaire, de liaison...); nous nous intéresserons à ce type d'interprétation ultérieurement, mais constatons dès à présent que la prise en charge du dialogue en interprétation de conférence peine à se faire. Nous constaterons que ce problème est récurrent. Toujours chez Pöchhacker (2015), en qualité d'éditeur cette fois-ci, et dans un ouvrage à proprement parler encyclopédique, certains points confirment par ailleurs que les frontières entre différentes configurations d'interprétation sont flottantes, ce qui justifie de pouvoir s'inspirer d'un modèle pour analyser l'autre :

*« Business interpreting in conference-like settings, in consecutive or simultaneous mode, is not considered to be much different from conference interpreting in other settings. By contrast, in face-to-face dialogue situations interpreters often play a crucial role for purposes of liaison between two parties who do not share the same language. »* (Takimoto, 2015, p.39)

Dans ces propos, outre la question qui consiste à inclure les réunions de travail dans l'interprétation de conférence ou à en faire un genre à part, il nous semble possible de voir se dessiner en négatif l'idée qu'en interprétation de conférence, l'interprète jouerait moins le rôle d'un élément de liaison dans la communication. Or, l'interprète y assure aussi la communication entre des personnes qui ne se comprennent pas, qu'elles soient deux ou plus ; son intervention serait donc plus extérieure dans ce cas de figure.

Outre cela, cette encyclopédie couvre, entrée par entrée, grâce à des auteurs spécialistes de chaque question, un très grand nombre de points étroitement liés à nos interrogations : le langage corporel, la cohérence (parfois mise à mal dans un échange oral), l'interprétation diplomatique, considérée comme une catégorie à part, et faisant de l'interprète un pivot du dialogue, la formation des interprètes, la prosodie et l'intonation (susceptibles de jouer un rôle dans la gestion des tours de parole), l'approche linguistique et pragmatique (dont la prédiction probabiliste utilisée en simultanée), l'oralité, les stratégies des interprètes ou les tours de parole. Ce dernier point est d'ailleurs là aussi très vite relié à l'interprétation « de dialogue ». En toute logique, ces articles constituent un point de départ théorique utile et déjà approfondi, mais ne sont pas reliés autour de la question spécifique du dialogue, et n'ont pas pour objectif de proposer des solutions pédagogiques au traitement des difficultés qu'il entraîne.

Hale & Napier (2013, pp.117-148) consacrent tout un chapitre à l'analyse du discours en recherche en interprétation. Après une présentation des notions de discours et d'analyse du discours, elles proposent une initiation à l'analyse du discours à partir de l'exemple d'un discours monologique ; or, s'il est parfaitement justifié de commencer par le monologue pour des questions de simplicité, il est néanmoins regrettable que les auteurs n'en arrivent jamais à l'analyse du discours dialogique. Elles proposent cependant des exercices de transcription de dialogues et de description du discours grâce à des paramètres numériques (longueur des phrases, nombre de questions ouvertes ou fermées, ...) (Hale & Napier, 2013, pp. 122-127), mais l'analyse semble plutôt destinée à étudier l'effet produit par l'interprétation (« les questions de l'avocat sont-elles différentes si la discussion du dossier est interprétée ? », pp.131) qu'à repérer et éventuellement corriger les difficultés de l'interprète. Elles proposent ensuite quatre manières d'aborder l'interprétation grâce à l'analyse du discours :

- a. Le texte est considéré comme un ensemble de discours distincts (par exemple, les questions, les réponses, et l'interprétation de chacun des deux).
- b. Le texte est vu comme un discours unique tissé de liens internes. Dans ce cas, il s'agit de prêter attention à la manière dont le tour de parole de chacun (y compris de l'interprète) influence les autres, même lorsque plusieurs langues sont en jeu. Cette approche est celle qui met en avant l'interaction et des éléments comme les tours de parole, le fait de parler en même temps et la capacité de l'interprète à coordonner cet échange triadique.
- c. Le texte interprété est confronté à la version originale.
- d. Deux ou trois des approches précédentes sont combinées. (Hale & Napier, 2013, pp.130-131)

Etant donné nos objectifs, l'approche *b* est la plus pertinente, car elle implique de réfléchir aux mécanismes de construction du discours (dialogué, dans notre cas) dans son ensemble. Il serait néanmoins sans doute utile d'étudier l'approche *d* dans des travaux ultérieurs et plus approfondis. Mais nous ne trouvons pas ici de réflexion précise sur le fonctionnement concret des tours de parole et surtout, sur la manière dont l'interprète gère techniquement ce fonctionnement.

Même si son propos semble relever davantage du récit personnel que d'un travail scientifique approfondi, Aguirre (2006) s'intéresse au recours à la deuxième et troisième personne chez des interprètes improvisés et propose donc une réflexion intéressante pour nous, car susceptible d'indiquer quelle technique adopte l'interprète pour gérer l'échange. Selon Aguirre, ce recours à la deuxième et troisième personne constitue la preuve même du fait que l'échange ne relève plus de l'interprétation, mais de la conversation (Aguirre, 2006, p.24). L'interprétation à la première personne, quant à elle, serait pour les interprètes professionnels un indicateur du fait que l'échange ne relève pas de la simple conversation. Ainsi, même si la configuration évoquée n'est pas celle de l'interprétation de conférence, l'auteur souligne que l'interprète doit nécessairement

être, d'une certaine manière, *extérieure* à la conversation, mais là aussi, sans apporter de solutions pratiques.

Gile (1995, p.15) considère que les différents champs d'investigation en recherche en interprétation s'articulent autour du schéma de communication suivant :

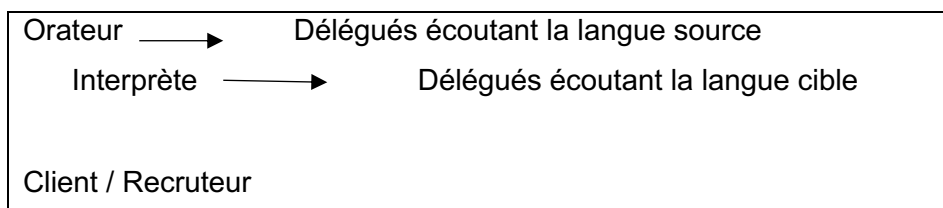


Figure 1. Schéma de communication de Gile

L'organisation de la communication est donc bien prise en compte, mais pas détaillée, ni analysée du point de vue de l'interprète. Il est notable qu'un peu plus loin (Gile 1995, p.17), toujours en évoquant les paramètres à étudier en recherche sur l'interprétation, l'auteur évoque « les variables caractérisant le discours de l'orateur (type, composition informationnelle, langue, début, prosodie, indices non verbaux) » : l'orateur (sans doute en tant que figure théorique) est au singulier. Cela pourrait correspondre à une relégation de la nature dialogale des échanges au second plan, mais également indiquer que l'interprète, à un instant *t* donné ne peut physiquement interpréter qu'une seule personne : même dans le cas extrême où deux personnes parlent en même temps, l'interprète ne pourra produire qu'un seul énoncé à la fois ; nous avons vu ci-dessus que l'expression à la 3<sup>e</sup> personne pouvait aider à résoudre ce type de problèmes. Gile (1995) se penche aussi sur « l'interprétation comme cas particulier de communication verbale », mais en se concentrant sur la compréhension et la perte d'information au cours de l'interprétation. Les schémas communicatifs et les solutions pratiques ne sont pas analysés plus avant.

Davitti (2013), dans une étude consacrée aux rencontres parent-professeur, accorde bien une certaine attention à l'approche communicative, avec notamment une analyse des jeux de regards intéressante, mais non pertinente dans le cas de l'interprétation de conférence simultanée, où l'interprète est presque toujours physiquement à l'écart. L'analyse des données enregistrées permet à l'auteur de conclure que durant la résolution d'un conflit, la mère d'un élève accepte la solution proposée, mais n'est pas autonomisée ni encouragée à co-construire une solution négociée d'un commun accord (Davitti, 2013, p.168). Ainsi, dans cette étude, l'auteur privilégie l'angle social qui prédomine, malgré l'usage des outils de l'approche communicative.

Nous avons étudié d'autres grandes sommes proposant une vision d'ensemble de l'interprétation selon la même approche qu'avec Pöchhacker (2004) ; nous avons cherché des traces du dialogue dans ces ouvrages. Nous avons constaté que chez Mikkelson & Jourdenais (2015) la question n'était pas spécifiquement abordée. Chez Gambier, Gile & Taylor (1997), nous avons en revanche trouvé un article de Linell intitulé « L'interprétation en tant que

communication » (Linell, 1997, pp.49-67), et qui porte sur des thématiques pertinentes pour notre travail. L'auteur souligne tout d'abord la grande complexité et diversité des sciences de la communication et explique certaines notions importantes en analyse du langage (approche structurelle / fonctionnelle, par exemple). En ce qui concerne la communication, il rappelle l'opposition entre le modèle du *transfert* (via un canal) et le modèle *social-interactionniste*.

« *The former is monological, and assigns prime (or exclusive) importance to the speaker, while his or her partner is just a recipient of what the speaker creates. The social-interactionist model is dialogical; the speaker interacts with his/her physical and social environments, with interlocutors and situational contexts; messages are co-produced in dialogue.* » (Linell, 1997, p.52)

Ces modèles reposent sur des théories de la communication différentes et parfois en confrontation. Il ne nous appartient pas de trancher en faveur de l'une ou de l'autre ; bien au contraire, la description de ces deux orientations principales rappelle d'ores et déjà deux situations d'interprétation typiques (le discours d'orateur et l'échange), et nous pourrions nous y référer sous cet angle. Nous avons déjà rencontré l'idée de co-construction chez Sachtleben & Denny (2011) ou Davitti (2013) ; elle est importante en soi, mais aucune description précise de ce processus n'est proposée, et aucun de ces ouvrages ne propose de solution pratique pour y répondre.

### **4.3. Des notions pertinentes, un traitement peu concluant**

Toute une série de travaux abordent des questions a priori très utiles pour étudier l'énoncé dialogué, mais se révèlent peu éclairants pour notre étude, soit parce qu'ils portent sur un exercice de l'interprétation trop éloigné de l'interprétation de conférence, soit parce que le traitement des notions a priori utiles pour nous se fait sous un angle qui l'est moins.

#### **4.3.1. Une modalité d'interprétation trop différente**

Chez Bélanger (2001), on trouve une approche centrée sur la communication potentiellement intéressante pour nous, mais son applicabilité est hélas entre autres limitée par le fait que la recherche porte sur l'interprétation en langue des signes, dont les implications sont bien différentes. Néanmoins, le rappel formulé par l'auteur au sujet d'une vision linéaire de la communication qui continue à dominer aujourd'hui (Bélanger, 2001, p.53) nous semble pertinent pour notre étude et reprend ce que nous avons trouvé chez Sachtleben & Denny (2011), Davitti (2013) ou Gambier, Gile & Taylor (1997). L'auteur rappelle que « l'approche mécaniste » qui remonte à la théorie de l'information de Shannon et Weaver (1963) voit le message comme « une

donnée matérielle fermée sur elle-même, une sorte d'objet construit par l'émetteur et échangé d'un point à l'autre ». Or, le dialogue pourrait justement être ce lieu où le message se construit dans l'échange : pensons notamment aux réunions où les délégués se livrent ensemble à la rédaction d'un texte. Et cela pourrait poser deux problèmes à l'interprète : ne pas influencer la construction du message par sa présence (et ce point recoupe les questions éthiques et déontologiques) et surtout, savoir s'adapter à un message en cours d'élaboration (nous pouvons songer ici au cas des métaphores filées par plusieurs délégués au cours d'une réunion, et à l'interprète obligé de louvoyer autour d'une image qui ne fonctionne pas dans la langue cible).

Chez Gentile, Ozolins & Vasilakakos (1996), l'analyse du système des tours de parole avec et sans interprétation peut être éclairante, indépendamment du fait qu'elle porte initialement sur l'interprétation de liaison (Gentile, Ozolins & Vasilakakos, pp. 34-36) :

*« Ordinarily, the speakers follow a fairly constant pattern of turn-taking; interruption of one party by the other is a risk to communication since it does not allow the other party to finish their contribution. Any misunderstandings arising out of a departure from alternating turns are generally solved during the next turn or by the insistence of one party in continuing their turn. In an interpreted situation, such departures from rigid turn-taking become a problem. It is impossible for the interpreter to operate when two people are talking over each other; the interpreter must exercise some control over the situation and the most common method is to ensure that the interlocutors speak in turn. »* (Gentile, Ozolins & Vasilakakos, 1996, p.35-36)

Néanmoins, dans ce dernier cas de figure, la situation serait différente en interprétation simultanée de conférence : en effet, l'interprète aura plus de mal, depuis sa cabine, à imposer une alternance nette des tours de parole aux orateurs, bien qu'il ait techniquement la possibilité de s'adresser à son auditoire en son propre nom. Il peut par ailleurs être utile d'apprendre aux futurs interprètes à choisir la réaction appropriée dans ce type de situation, à savoir soit continuer à interpréter tant bien que mal, solliciter l'aide du chef d'équipe, s'adresser à l'auditoire pour expliquer l'impossibilité d'interpréter correctement, et ainsi de suite.

#### **4.3.2. Etudes portant sur un contexte trop spécifique**

D'autres ouvrages, malgré la présence d'éléments utiles qui auraient pu nous permettre de nous attendre à des éléments de réponse à notre problématique, étudient l'interprétation dans un contexte trop spécifique pour être immédiatement pertinent pour l'interprétation de conférence.

Comme nous l'avons précisé dans la partie « définitions », s'il existe des différences entre l'interprétation de dialogue, de liaison ou communautaire, les spécialistes ne sont pas unanimes

quant à la nature de ces différentes pratiques : si Merlini (2015, p. 102) choisit de considérer que c'est l'interprétation de dialogue qui constitue le terme le plus générique, Napier (2012, p.1) indique que ce type d'interprétation se développe rapidement, entraînant l'apparition de termes divers, tels que « interprétation de service public », « interprétation de liaison » ou « interprétation de dialogue », mais signale que c'est le terme « d'interprétation communautaire » qui est utilisé de manière générique dans la littérature. Dans la mesure où notre étude ne porte pas spécifiquement sur cette question, nous ne chercherons pas à trancher ce débat, et conserverons le terme d'interprétation de dialogue pour désigner de manière exhaustive toutes les configurations analogues.

Une littérature importante est consacrée à cette pratique de l'interprétation ; nous avons par ailleurs pu constater que des ouvrages portant sur l'interprétation en général tendent à s'intéresser à l'interprétation « de dialogue » dès qu'il faut analyser le fonctionnement de la conversation. Or, l'interprétation de liaison ou de dialogue ne constitue pas l'objet principal de notre étude, centrée sur l'interprétation de conférence. On peut donc se demander s'il est pertinent et possible d'appliquer les analyses portant sur l'interprétation communautaire à l'interprétation de conférence.

La question de la présence physique de l'interprète à côté de l'orateur et de celui qui l'écoute constitue une différence importante entre l'interprétation simultanée de conférence (en général réalisée depuis une cabine insonorisée) et l'interprétation de liaison. A cet égard, il serait intéressant de se pencher sur cette question de la présence à travers une confrontation de l'interprétation avec bidule et de l'interprétation de liaison dans une étude future.

Les principes et les codes de ces deux domaines, qui constituent presque deux métiers différents, sont bien distincts. En effet, la recherche en interprétation a logiquement cherché à définir des objets d'étude précis, pour mieux comprendre les enjeux, les difficultés de chaque genre d'interprétation particulier, contribuant ainsi au passage à mieux protéger les intérêts de chaque sous-catégorie. Mais il existe bien des objets transversaux (notre question du dialogue, le mécanisme physique de l'interprétation lui-même) qui peuvent relier les deux domaines, même s'ils y sont traités de manière différente. Dans notre cas, tout particulièrement, il nous aurait semblé regrettable d'ignorer complètement un champ d'investigation où notre objet d'étude est central. Il nous a donc paru tout de même utile de parcourir les travaux consacrés au type d'interprétation qui porte le nom même de cet objet, afin de voir de quelle manière la question y est abordée. Il nous sera alors possible de réfléchir à une éventuelle adaptation à l'interprétation de conférence de propos qui nous paraîtraient pertinents.

Outre cela, plusieurs tendances se dégagent à la lecture d'ouvrages consacrés à l'interprétation « de dialogue ». La plus évidente est celle qui consiste à aborder la place de l'interprète au sein de l'échange qui a lieu sous un angle éthique et sociologique.

Après avoir brièvement parcouru les travaux de Berk-Seligson (1990) et de Gallez & Maryns (2014), nous écartons sciemment la littérature consacrée à l'interprétation judiciaire. En effet, l'interprète travaille sous serment et doit avoir un rapport à la lettre de ce qui est dit bien différent de celui de l'interprète de conférence ; ce simple fait nous emmènerait trop loin de notre sujet ; chez Gallez & Maryns, le rôle du jury, influencé par les apartés entre l'interprète et l'accusé (Gallez & Maryns, p.62-63), pourrait constituer un exemple d'étude de la réaction d'une audience, mais le devoir de cette audience-ci de juger l'orateur, au sens premier du terme, nous place hors des limites de notre sujet.

En effet, toute une série d'auteurs aborde la notion du dialogue, mais sous un angle sociologique et déontologique. Bot (2005) évoque l'interprétation dans le domaine de la santé mentale : le fait que l'on évoque la possibilité de faire de l'interprète un co-thérapeute nous place là-aussi bien à l'écart de l'interprétation de conférence, rappelant par ailleurs la place trop centrale accordée à l'interprète chez Déjean le Féal (1981). Chez Englund Dimitrova (1997), l'interprétation est consécutive, et l'étude est centrée sur l'analyse éthique du positionnement de l'interprète, notamment à travers une analyse des tours de parole, mais sous l'angle de l'espace dont chacun dispose pour communiquer ; l'objectif n'est pas de proposer des solutions pratiques et techniques à l'interprète. Pointurier (2016), après une présentation des concepts de base de l'interprétation, livre une analyse de l'interprétation de service public combinant sociolinguistique, psychologie, éthique et déontologie, sans se plonger dans les détails techniques. Rey (2011), travaillant sur l'interprétariat communautaire dans le domaine de la santé publique, décortique la question des barrières linguistiques et du rôle de l'interprète. Cette même question du rôle est reprise par Valero-Garcés & Martin (2008).

Toute une série d'ouvrages s'intéresse à la question des tours de parole : citons Metzger, Collins, Dively & Shaw (2003). Mais la configuration, à savoir l'interprétation en milieu hospitalier, entraîne comme dans les autres cas ci-dessus l'établissement d'un lien trop étroit entre locuteur et interprète pour que l'ensemble puisse être comparable à l'interprétation de conférence.

Enfin, une approche dont la technicité aurait pu nous être utile, celle de Wadensjö (1997), se révèle elle aussi peu fructueuse : l'auteur analyse la reprise de l'information par l'un des interlocuteurs en tant que procédé destiné à obtenir la vérité, ainsi que la gestion du phénomène par l'interprète. Mais la réflexion s'inscrit là aussi dans un contexte trop spécifique, à savoir celui d'un interrogatoire policier. L'ouvrage que le même auteur consacre à l'interprétation en tant qu'interaction (Wadensjö, 1998) se place sur le terrain même qui nous intéresse, mais demeure trop axé sur une analyse théorique fondamentale. Quant aux exemples concrets analysés par l'auteur, leur analyse est trop spécifique à l'interprétation communautaire ou de liaison.

### **4.3.3. Questionnement sur le rôle de l'interprète**

Les travaux que nous venons de mentionner, et où le contexte est trop marqué et trop particulier pour pouvoir être exploité du point de vue de l'interprétation de conférence, ont pour conséquence d'orienter la réflexion vers le problème du rôle et du positionnement de l'interprète. Or, si cette problématique sous-tend forcément la réflexion sur la manière d'interpréter les dialogues, elle ne nous est pas immédiatement utile si elle n'est pas ramenée à des considérations techniques et pratiques, telles que l'analyse concrète d'énoncés et de leur traitement par l'interprète.

Chez Roy (1989), l'analyse est sociolinguistique plutôt que conversationnelle. La configuration de l'échange interprété relève plutôt de l'interprétation de liaison et permet d'arriver à des conclusions qui portent plutôt sur la manière dont chacun s'est positionné au sein de la discussion que sur la manière dont l'interprète est ou non parvenu à surmonter les difficultés communicationnelles linguistiques qui se sont présentées.

D'une manière analogue, Seleskovitch (2015) consacre plusieurs pages de sa monographie à la place de l'interprète au sein du dialogue qui s'instaure entre les représentants, et qui devient un trilogue suite à la présence de l'interprète. Sa réflexion est néanmoins consacrée au rôle de l'interprète et à la question de son effacement ; nous n'y trouvons aucune proposition précise et technique pour maîtriser la nature dialoguée de l'échange dans l'interprétation.

### **4.3.4. Questionnement sur des enjeux psychologiques**

Enfin, toujours du côté des travaux abordant des thématiques pertinentes sous un angle qui ne l'est pas pour nous, notons que des analyses de type sociologique ou éthique peuvent être associées à une réflexion devenant franchement psychologique.

Deux ouvrages comportaient des volets potentiellement liés à la notion de dialogue ou d'échange. Merlini (2013), dont l'article porte sur la politesse dans les discussions interprétées avec plusieurs participants, traite la question sous un angle sociologique et psychologique, analysant surtout l'idée de « perdre la face ». La difficulté éventuelle que constitue la transmission technique du message n'est pas abordée. Monacelli (2009), dans un livre traitant de la préservation de soi en interprétation simultanée, consacre un chapitre à l'interprétation simultanée en tant qu'interaction communicative. Elle s'attarde sur les notions de situation et de contexte, déterminantes dans un échange dialogué, mais d'une manière trop générale pour nous être directement utile. S'il est assez logique, étant donnés les sujets de ces travaux, de délaisser l'angle linguistique et communicatif au profit d'une approche plus psychologique, nous voudrions

tout de même poser la question d'une dissociation aussi forte entre ces deux angles d'analyse. Nous n'avons pas trouvé de travaux à orientation psychologique cherchant à décomposer plus en détail la structure linguistique de l'échange ; or, analyser l'influence des difficultés psychologiques sur l'énoncé produit par l'interprète ou vice versa nous semblerait enrichissant pour comprendre ces deux volets (psychologique et technique) à la fois.

Or, si la psychologie est importante dans le travail de l'interprète, les considérations proposées dans ces travaux sont trop générales pour être directement associées au fonctionnement des tours de parole ou à une prise de parole simultanée ; nous les écartons donc également.

On pourrait en conclure que notre maigre récolte dans les domaines de l'interprétation « de liaison », « communautaire », ou « de dialogue » n'est guère étonnante, car le contexte de l'interprétation y est bien plus chargé qu'en interprétation de conférence, et le lien entre l'interprète et la personne interprétée – bien différent. Mais outre nos quelques trouvailles, nous soulignerons surtout que ce résultat négatif est lui aussi assez parlant, et converge d'ailleurs avec le propos de Kerbrat-Orecchioni (2005, p.9), qui souligne que la conversation est un sujet à la fois particulièrement évident et particulièrement délaissé. Nous pouvons nous demander pourquoi les marqueurs linguistiques et communicationnels du dialogue dans les contextes où le dialogue interprété subsiste ne font-ils que rarement l'objet d'analyses ?

C'est à la lecture de Tryuk (2015) qu'un élément probable de réponse est apparu comme une évidence. Les thématiques abordées dans cet ouvrage n'incluaient pas d'analyse linguistique et communicationnelle des échanges. Mais dans ce cas précis, cette exclusion nous est apparue comme évidente et logique : lorsque la scène analysée se déroule dans un camp de la mort, s'intéresser à la manière d'interrompre son interlocuteur semble pour le moins incongru, sinon inconcevable moralement, la violence des circonstances extérieures étant trop écrasante.

Or, les circonstances dans lesquelles intervient un interprète communautaire, de zone de conflit, médical, judiciaire, sont, elles aussi, complexes, difficiles. Des problématiques graves ou plus évidentes, telles que l'éthique ou la déontologie, ou l'expérience traumatisante des « clients » qui peut éventuellement déteindre sur l'interprète, ne sont pas encore résolues, et ne le seront sans doute pas de sitôt. On peut ainsi s'interroger sur la possibilité, la nécessité et l'acceptabilité d'une étude plus technique de l'interprétation dans de telles situations. A titre personnel, elle nous semblerait utile, car elle pourrait contribuer à décomposer les questions de très grande ampleur évoquées ci-dessus en interrogations plus pratiques, sans doute plus à même d'apporter quelques éléments de réponse quant à la bonne manière de travailler. Et c'est sur ce point qu'interprétation communautaire et de conférence peuvent se rejoindre.

Ainsi, dans l'ensemble de ces configurations où l'idée de « dialogue » est bien présente au niveau de la définition même, la question de la construction technique de l'échange est soit absente, soit secondaire.

#### **4.3.5. Des thématiques pertinentes, des analyses trop peu pratiques**

Outre les travaux dont la pertinence n'est que partielle pour cause de contexte ou de modalité d'interprétation trop différents, nous avons trouvé de nombreux travaux qui semblaient aborder des éléments caractéristiques de l'échange conversationnel ou des questions proches. Malheureusement, ils ne répondaient pas, ou alors de manière très parcellaire, à nos interrogations, soit parce que la réflexion y restait trop générale et trop peu pratique, soit parce qu'ils n'avaient aucune vocation pédagogique.

Jesse, Vrignaud, Cohen & Massaro (2000-2001) consacrent un article au traitement de l'information en provenance de différentes sources lors de l'interprétation : il s'agit en réalité d'une étude sur l'utilité ou non de fournir une information par plusieurs canaux (oral, visuel...) ; l'idée que la multiplication des sources pourrait correspondre à plusieurs orateurs n'y est pas traitée. On pourrait en déduire, en négatif, que plusieurs orateurs qui ne s'expriment qu'à l'oral constituent une seule source d'information. Cela exclut donc les scénarios où les orateurs parlent durablement en même temps (l'interprète est obligé de cesser d'interpréter), mais même ceux où ils se coupent la parole, laissant leurs déclarations se chevaucher de quelques mots. Or, il serait intéressant, dans ce cas de figure, d'observer la gestion par l'interprète de cette brève concomitance et une éventuelle confusion dans la langue source, comme cela est fait dans des travaux que nous avons mentionné dans la première partie de notre revue de littérature.

L'idée de « reconstitution du sens », que l'on trouve chez Setton (1998), et qui pourrait parfaitement s'appliquer à un message éclaté et encore en construction dans un dialogue (voir la notion de co-construction évoquée ci-dessus), est plutôt appliquée dans son travail à l'étude de langues à structure asymétrique ; elle ne se révèle que peu éclairante pour notre problématique. Chez Pöchhacker & Shlesinger (2002), un article de Goldman-Eisler est consacré à la segmentation du discours source en interprétation simultanée (Goldman-Eisler, 2002), abordant donc une problématique très proche de celle évoquée chez Setton (1998). Mais là aussi, cette idée de la segmentation, pourtant évidente dans un échange dialogué, n'est étudiée qu'à partir de discours monologiques (Goldman-Eisler, 2002, p.71). La monographie de Chernov (1978), qui inclut, comme son nom l'indique, des considérations aussi bien théoriques que pratiques, évoque la question de l'unité, qui constitue le pendant de la segmentation ou de l'éclatement. C'est lorsqu'il évoque le début de la recherche en théorie de l'interprétation avec, notamment, la question du décalage, que l'auteur rappelle cette notion d'« unité » qu'il s'agit de ré-encoder dans

une autre langue (p.16). L'unité en question est une unité de sens et, tout comme l'unité syntaxique, elle peut être mise à mal par un échange de répliques, comme l'indique notre étude de travaux sur le fonctionnement du dialogue. Mais encore une fois, il n'est question ni d'étude d'outils techniques pour l'interprète, ni de pédagogie.

Autre cas où l'objet de l'étude nous concerne : Waasaf (2007, p.181) où l'intonation est étudiée en rapport avec l'interprétation, mais hélas en application à des discours monologiques. Ainsi, dans ces travaux, l'objet de l'étude, pourtant pertinent, n'est pas appliqué au domaine qui serait le bon pour nous.

Wang (2015), a pour objectif de combler le fossé entre les salles de classe des formations en interprétation et la pratique du métier dans le monde réel, ce qui correspond à une démarche analogue à la nôtre. Cet article aurait pu soulever le problème du travail sur les discours monologiques, sans doute commun à un grand nombre de facultés, car s'appuyant sur les mêmes banques de discours. Parmi les trois problèmes qu'il évoque et qui empêchent l'adaptation des étudiants au monde réel, on trouve un nombre d'heures de pratique insuffisant, des matériaux d'entraînement et des activités en classe qui manquent d'authenticité et un manque de lignes directrices pour l'entraînement autonome. On trouve dans l'article des exemples de discours authentiques, mais outre cette distinction binaire d'authentique / artificiel, aucun détail n'est donné sur la nature des discours, et notamment pas leur nature monologique ou dialogique. Il s'agit donc, là aussi, d'un rendez-vous manqué.

Enfin, une monographie semblait prometteuse (Kadrič, 2011), car elle associait directement la notion de dialogue à l'interprétation et à la didactique : *Dialog als Prinzip*. Notre maîtrise limitée de l'allemand ne nous permet pas d'approfondir l'étude de l'ouvrage en question, mais il semble proposer une approche du dialogue plutôt sociologique et transculturelle que linguistique ou communicative, suggérant par la suite une didactique par les jeux de rôle et le théâtre.

#### 4.3.5.1. Question des difficultés liées à l'interprétation

Nous avons cherché à mettre à jour, dans des travaux de recherche, des études ou des conseils destinés à aider les interprètes à mieux gérer les difficultés engendrées par une situation de dialogue. Nous n'avons pas trouvé de véritable prise en charge de cette question dans la littérature ; voici les pistes que nous avons essayé de suivre et les fragments de réponse que nous avons pu trouver.

Si l'on s'intéresse à l'influence de la forme de l'énonciation sur la traduction simultanée, l'une des difficultés communément évoquées est la vitesse, que l'on retrouve par exemple chez Déjean le Féal (1978) ou Meuleman & Van Besien (2009). Déjean le Féal (1978) ajoute à ces difficultés trois autres paramètres majeurs, à savoir la monotonie, la densité et le recours à la langue écrite ;

la forme monologique ou dialogique n'est pas évoquée et ne nous semble pas particulièrement associée aux paramètres précités. Par ailleurs, Gile (2003) invalide la réflexion de cette dernière en se référant au fait que le corpus sur lequel reposait l'étude en question était insuffisant pour être significatif. Chez Meuleman & Van Besien (2009), dans un article consacré à la gestion de l'interprétation de discours présentant des niveaux de difficulté extrêmes, au critère de la très grande vitesse d'énonciation vient s'ajouter la notion de complexité syntaxique. Notre sujet, à savoir les problèmes de l'échange dialogué, n'est donc pas non plus abordé directement. Nous pouvons néanmoins postuler que si la vitesse est un paramètre à part, la complexité syntaxique pourrait quant à elle être associée à un discours dialogique, par exemple dans un scénario où la succession de répliques viendrait perturber la syntaxe. Il serait sans doute également possible de mener une réflexion sur les liens entre la densité (Déjean le Féal, 1978) et la complexité syntaxique (Meuleman & Van Besien, 2009), qui sont loin d'être synonymes, mais qui doivent pouvoir présenter une corrélation dans leur fonctionnement, dans la mesure où la syntaxe contribue à condenser ou diluer un énoncé. Mais aucun de ces angles d'attaque n'est utilisé par les auteurs.

Les approches choisies par Seleskovitch (1999) et Keiser, Kremer & Moser-Mercer (1997) semblent d'emblée moins « linguistiques ». La première se concentre sur l'histoire de l'enseignement de l'interprétation, et propose entre autres une liste de points problématiques d'un point de vue pédagogique ou qui font, en tout cas, l'objet de débats (interprétation simultanée vers une langue B, « shadowing », recours à la traduction en tant qu'outil de formation à l'interprétation...); la gestion des difficultés spécifiquement liées au dialogue n'en fait pas partie. Quant à Keiser, Kremer & Moser-Mercer (1997), ils abordent le sujet dans une perspective notamment centrée sur les conditions de travail, proposant une liste (non-exhaustive) de facteurs « ayant une incidence sur le processus d'interprétation ». Cette liste réunit des éléments tels que « les horaires de travail excessifs », « l'absence de documents », le relais, les chiffres ; il s'agit en somme de facteurs sur lesquels les auteurs attirent l'attention afin que les délégués, orateurs et organisateurs de réunions ou conférences interprétées puissent faire des efforts en la matière. La forme dialoguée ou la structure de l'échange entre délégués ne figure pas dans cette liste, sans doute pour la simple raison qu'il s'agit d'un élément incompressible, constitutif de la conférence ou de la réunion. La difficulté liée à la forme énonciative tend donc une fois de plus à être absente.

Dernier ouvrage qu'il nous semble pertinent de mentionner ici : le manuel de Setton & Dawrant (2016), extrêmement complet et qui peut être utilisé aussi bien par les étudiants que par les formateurs, et qui avait donc l'avantage de se placer d'office du côté de la pédagogie. Il s'agit d'une somme qui reprend notamment certaines difficultés évoquées ci-dessus, comme la vitesse, qui présente de manière détaillée des méthodes d'enseignement des différentes modes d'interprétation et l'explication de leurs bases théoriques, ou des indications extrêmement

pratiques sur la gestion de ses finances ou des relations avec ses clients. Mais malgré, comme toujours, la présence d'éléments transversaux utiles, comme des stratégies de gestion de « situations de crise », on n'y trouve pas d'évocation des techniques spécifiques à l'interprétation d'échanges dialogués.

#### 4.3.5.2. Orientation historique

Enfin, pour conclure cette revue de littérature, nous nous sommes penchés sur des auteurs ayant choisi une perspective historique, pour déterminer si la question du dialogue y était abordée.

Wadensjö (2001, pp.187-188) propose un bref historique de l'analyse de discours, mais donne surtout des conseils méthodologiques aux chercheurs qui souhaiteraient s'intéresser à ces questions en application au domaine de l'interprétation. La question de la transcription y occupe une place importante ; or, puisque notre démarche est justement de créer à des fins pédagogiques un échange dialogué scénarisé, mais naturel, ces explications seraient utiles pour appliquer le système de transcription « à rebours » pour créer un script précis une fois le texte de la conférence simulée rédigé. Outre cela, cette étude ne nous apporte pas d'éléments nouveaux.

L'étude de Moser-Mercer consacrée à l'histoire de l'enseignement de l'interprétation (Moser-Mercer, 2005) n'évoque pas directement la gestion pratique du discours en interaction ou du dialogue. L'auteur aborde la prise de conscience du besoin de former les interprètes à l'interprétation simultanée, surtout à Nuremberg (Moser-Mercer, 2005, p.206), puis la mise en place d'une telle formation, concluant ainsi : « even between 1947 and 1977 (...) we have few records of systematic approaches to the training of simultaneous interpreters » (Moser-Mercer, 2005, p.220), réflexion qui nous intéresse du point de vue de la pédagogie. La période 1989-2005 est, selon l'auteur, marquée par le rôle des sciences cognitives (Moser-Mercer, 2005, p.220), qui permettent de mieux comprendre le processus de l'interprétation et les limites de notre cerveau. Donc, cette période, pourtant très récente, était encore majoritairement consacrée à la compréhension du processus d'interprétation lui-même ; on peut en conclure que la nature monologique ou dialogique des énoncés à interpréter n'a probablement pas constitué une priorité jusque-là.

Suivant le même principe, nous pouvons remarquer que les ouvrages consacrés à l'interprétation de conférence qui datent de périodes plus anciennes (années 1950 ou 60) sont publiés à une époque où le métier est encore en train de se définir et, surtout, où l'analyse du discours en linguistique et les sciences de la communication n'est pas encore en vogue. Il n'est donc guère étonnant de trouver, par exemple, chez Longley (1968), une caractérisation plutôt générale de l'interprétation, du marché du travail où elle se pratique, ou une description des

qualités requises pour être interprète (culture générale, excellente maîtrise des langue, vitesse de réaction...).

Nous avons pu constater qu'à quelques rares cas près, les travaux en théorie de l'interprétation traitant de la forme de l'énonciation ou de questions potentiellement connexes à la forme dialogale n'évoquaient pas le dialogue sous l'angle de sa structuration et de sa difficulté potentielle pour l'interprète, le tout d'un point de vue pratique et pédagogique. Pour quelle raison ?

Cela pourrait être lié à la nature, mais peut-être aussi à l'évolution du métier : la difficulté à collecter des données dans des réunions où de véritables échanges spontanés ont lieu, et ce pour cause de confidentialité. L'on peut repenser ici aux *conversations* informelles des grands Quatre lors de la Conférence de Paix de 1919, comme nous l'avons évoqué précédemment ; il nous semble que cette problématique s'est accentuée aujourd'hui, à l'heure des médias omniprésents et de la nécessité de maîtriser sa communication.

Un exemple permet de comprendre ce problème : celui du BIT aujourd'hui. Le public (tout comme les étudiants en interprétation venus s'exercer en cabine muette) est autorisé à venir assister aux séances publiques du conseil d'administration, ces séances consistent dans leur quasi-totalité à lire des déclarations préparées en avance. Les réunions de groupe où ont lieu les discussions à proprement parler sont, quant à elles, privées. La nécessité de maîtriser parfaitement sa communication à l'ère des médias rend cette politique parfaitement logique, mais entraîne une plus grande difficulté à obtenir des données exploitables en théorie de l'interprétation. Nous ne voyons pas, dans l'immédiat, de moyens de contourner cette difficulté, et elle contribue sans doute à limiter le nombre d'études pratiques menées sur le terrain.

## 5. RESULTATS

### 5.1. Bilan de la revue de littérature

Après nous être penchés sur la littérature sous cet angle, il nous semble possible de constater que la notion de dialogue ou même d'échange est présente, mais loin d'être centrale. Dans l'ensemble de nos lectures, elle était souvent abordée grâce à tel ou tel biais, mais rarement, voire jamais directement. Le fait que l'analyse conversationnelle soit présente, mais de manière diluée, nous indique qu'elle présente bien un certain intérêt, mais qu'il faudrait commencer à proposer des études spécifiques à son sujet pour en faire un outil pratique concret. C'est ce que nous espérons contribuer à faire avec la première série de propositions que nous formulerons.

#### 5.1.1. Un sujet trop évident ?

En premier lieu, nous voudrions proposer quelques pistes pour expliquer pourquoi l'objet que nous nous proposons de traiter, à savoir la gestion des difficultés que présenterait pour l'interprète la forme dialogale, brille-t-il par son absence dans les travaux de recherche. Gile (1995), dans sa liste de thématiques populaires en recherche en interprétation, n'évoquait ni la question du dialogue, ni véritablement la question de la communication. Pöchhacker (2004) consacre tout un chapitre d'un ouvrage portant sur la recherche en interprétation à la question du discours en interaction. Il explique plusieurs notions clés, comme celle de participation (de l'interprète à l'échange) (Pöchhacker, 2004, p.144) ou de positionnement de l'interprète (*footing*) (Pöchhacker, 2004, p.146), notamment du point de vue de son effacement. Notons que dans ce cadre, ce sont assez systématiquement des exemples tirés de l'interprétation communautaire qui émergent. Puis il aborde la notion de coordination (explicite ou implicite), définie par Wadensjö (1998), et qui interroge le rôle plus ou moins actif de l'interprète en tant que coordinateur de l'échange, point qui correspond pleinement au sujet de notre étude. L'interprète peut par exemple choisir d'intervenir ou de ne pas intervenir pour demander aux interlocuteurs de ne pas parler en même temps (mais cela implique qu'ils se comprennent sans son intervention, cas de figure que nous allons évoquer). La question des tours de parole est également mentionnée : l'auteur cite l'idée selon laquelle un échange dyadique devient forcément triadique en présence d'un interprète, mais en citant par la suite des exemples exclusivement issus de l'interprétation communautaire ou de liaison ; la question de la triade interlocuteur 1 – interlocuteur 2 – interprète en interprétation de conférence depuis une cabine n'est donc pas résolue.

Il faut néanmoins noter l'apparition d'un plus grand intérêt pour l'approche de type « analyse du discours » en interprétation, qui nous permet d'affirmer que le sujet n'est pas sans intérêt. Il resterait sans doute à faire un pas vers une analyse à proprement parler conversationnelle pour tirer de ce domaine tous les enseignements pratiques utiles pour l'interprétation.

### **5.1.2. Est-il trop tard ?**

Autre élément de réflexion : il semble que des travaux en théorie de l'interprétation centrés sur des questions pédagogiques ont tout simplement eu d'autres préoccupations prioritaires jusqu'à une époque récente, avec notamment une réflexion sur la charge cognitive, menée depuis un certain nombre d'années. Ces questionnements occupaient sans doute le devant de la scène car ils semblent correspondre à des mécanismes fondamentaux de l'interprétation, alors que la création de matériaux pédagogiques permettant de mieux interpréter telle ou telle configuration plus spécifique correspond à une préoccupation plus pragmatique et surtout plus ponctuelle. Il nous paraît néanmoins pleinement justifié de dépasser les grands mécanismes pour se concentrer sur un point précis, comme on le fait par exemple avec l'interprétation des chiffres ou des noms.

Or, étant donné l'évolution de la forme des prises de parole durant les conférences interprétées, on pourrait se demander s'il ne serait pas trop tard pour s'intéresser à la question du dialogue, car ce dernier n'existerait plus vraiment en interprétation de conférence. Le dialogue, qui n'était pas évoqué aux premières heures de l'interprétation car il ne constituait pas un problème prioritaire, pourrait-il être un sujet moins crucial car il tendrait à disparaître ?

Non, il risque simplement d'être nécessaire de procéder par postulats pour définir les difficultés rencontrées par les interprètes professionnels en l'absence de données issues de la recherche. En effet, la création de matériaux pédagogiques visant à imiter des échanges authentiques est entre autres rendue nécessaire par la difficulté d'obtenir des matériaux authentiques, comme nous l'avons déjà évoqué : le dialogue est bien présent dans les réunions, seulement celles où il est le plus apparent sont souvent confidentielles. Il nous semblerait donc possible d'adopter une démarche inverse : mettre en place un module de formation spécifique à la gestion de l'échange dialogué, puis faire évaluer l'utilité de cette formation pourrait être évaluée par des interprètes sur le terrain, afin de la réajuster si besoin, ce qui permettrait de contourner au mieux le problème des réunions confidentielles.

## 5.2. Création de supports audiovisuels : bilan des données recueillies

### 5.2.1. Tableau récapitulatif

Nous pouvons à présent établir un tableau récapitulatif de l'ensemble des éléments caractéristiques du dialogue qui méritent de faire l'objet d'un entraînement spécifique dans les formations d'interprètes, et qui mériteraient donc de figurer dans le matériel pédagogique audiovisuel dont nous suggérons la création.

Nous indiquons entre parenthèses les sources dans lesquelles nous avons puisé, ou à partir desquelles nous avons extrapolé les arguments cités.

Trait de la conversation dialoguée	Traitement en interprétation et difficultés éventuelles
Pauses, répétitions et remplissage dans un dialogue spontané (Sachtleben & Denny, 2011, p.9)	Savoir en profiter pour rattraper l'orateur ou se reposer
Plus grande importance accordée aux outils pragmatiques, car plus grande tendance à s'appuyer sur son interlocuteur. <i>Donc</i> Sous-entendus, sarcasme, accentuation intonative de certains mots Sachtleben & Denny (2011, pp.4-15)	Savoir repérer ces marqueurs pragmatiques et les adapter à la langue et à la culture cibles
Unité de sens découpée en plusieurs répliques (Jakubinskij, 1923, traduit dans Archaimbault, 2000, p. 105 ; Chernov, 1978, p.16)	Savoir reconstituer le sens sans se laisser distancer par l'orateur en attendant la fin du message
Nécessité d'un « dialogue » entre l'interprète et la salle (l'interprète bascule vers un autre rôle) en cas de : - Excuses des orateurs et/ou des interprètes - Erreurs des orateurs et/ou des interprètes - Problèmes de transmission de la voix de l'interprète ou de l'orateur - Message initial de l'orateur ambigu ou contradictoire ( <i>discutable</i> ) - Discussions très dépendantes d'un contexte langagier ou culturel particulier ou connotations complexes de tel ou tel terme dans une langue employée par l'orateur - Références dans une langue ne faisant pas partie des langues officielles de la conférence	Situation pouvant tout à fait survenir dans un cadre initialement monologique. Savoir repérer les situations où son intrusion dans le dialogue est inévitable, tout en prenant soin de ne pas perturber son bon déroulement. (exemple : transmettre / interpréter des propos concomitants est impossible à la première personne, mais devient envisageable en indiquant qui parle)

<p>- Interprètes accusés d'erreur d'interprétation depuis la salle (<i>discutable</i>) (Vanderveken, 1992, p.9 ; (Diriker, 2004, p.85)</p>	
<p>Co-construction du sens à travers l'échange (Davitti, 2013, p.168 ; Setton, 1998 ; Goldman-Eisler, 2002, pp.69-76 ; Kerbrat-Orecchioni, 2005, p.20).</p>	<p>Problème des images ou métaphores filées tout au long d'une séance, d'un orateur à l'autre, surtout si cette image ne fonctionne pas dans la langue cible. Problème de l'extrait du débat qu'on n'a pas écouté et auquel l'orateur se réfère. Problème de l'échange tendu ou difficile ; réponse de l'interprète par le bon usage des outils linguistiques et pragmatiques pour ne pas perturber davantage une communication qui a du mal à se faire.</p>
<p>Paires adjacentes imbriquées (Goffman, 1981, p.7)</p> <p><i>Associées parfois à :</i></p> <p>Faux départs, tournures agrammaticales, écarts par rapport à la norme grammaticale (Goffman, 1981, p.7)</p>	<p>L'interprète doit associer les bons éléments pour réussir à comprendre. Ne pas rater la moitié de la paire, bien transmettre les deux moitiés à son auditeur pour ne pas le mettre en difficulté. Rétablir des énoncés grammaticalement justes et complets.</p>
<p>Elisions permises par le phénomène des paires adjacentes. (Goffman, 1981, p.7)</p>	<p>Bien avoir compris le contexte. Savoir retrouver le contexte si l'orateur se réfère de manière tronquée à un autre temps de l'échange pour retrouver le sens de ce qui est dit. Finir ses phrases alors que l'orateur peut tronquer les siennes.</p>
<p>Silence gênant qui entraîne soit une intervention stéréotypée, soit une réplique légèrement maladroite ou incongrue (Goffman, 1981, p.2-3)</p>	<p>Avoir un bon arsenal de phrases de transition stéréotypées. Ne pas se laisser déstabiliser en cas d'intervention incongrue du président de séance.</p>
<p>Deux questions à la fois (Goffman, 1981, p. 44)</p>	<p>L'interprète doit anticiper pour deviner à laquelle répondra l'allocutaire, mais aussi savoir se rattraper s'il s'est trompé dans sa prévision.</p>
<p>Questions stéréotypées appelant une réponse stéréotypée (Goffman, 1981, p.68)</p>	<p>D'une part, connaître la réponse stéréotypée attendue dans ses langues passives (éléments spécifiques à chaque culture). D'autre part, avoir le bon degré d'anticipation pour bien réagir si la réponse est inattendue.</p>
<p>Changements inattendus de registre (Kerbrat-Orecchioni, 2005, p. 29)</p>	<p>Maîtrise linguistique de l'interprète. Capacité à les atténuer si nécessaire, tout en faisant passer le bon message, ton compris.</p>
<p>Régulateurs et ponctuels (Kerbrat-Orecchioni, 2005, p.37)</p>	<p>Facilitent la vie de l'interprète, sauf s'ils sont utilisés à mauvais escient. Bien saisir le véritable message en cas de mauvais emploi.</p>

Marqueurs d'attaque (Kerbrat-Orecchioni, 2005, p.40)	Apprendre à en connaître la valeur dans ses langues passives, afin de mieux anticiper le ton et l'orientation de ce qui va suivre.
Auto-réparation hétéro-initiée (Kerbrat-Orecchioni, 2005, p.45)	L'interprète de conférence est avantagé s'il a vu la mimique, le geste ou la prise de parole qui amène l'orateur à se corriger. Problème de la gestion du contact visuel avec la salle.
Hétéro-réparation (Kerbrat-Orecchioni, 2005, p.47-49)	L'interprète doit avoir repéré le raté initial, et comprendre que c'est à lui que se rapporte l'intervention de l'interlocuteur.
Réparation hétéro-initiée indésirable (Kerbrat-Orecchioni, 2005, p.47-49)	Risque d'énoncé bancal ou dépourvu de sens si l'énoncé de l'orateur est terminé par un mot soufflé, mais qui ne convient pas.
« Bruit » / mots parasites (Kerbrat-Orecchioni, 2005, p.47)	Analyser la véritable nature du bruit ; savoir le supprimer si c'est un parasite, ou en rendre la teneur s'il est porteur de sens.
Règles d'allocation des tours de parole (Traverso, 2005, p.30-31)	Possibilité d'un échange confus si les règles ne sont pas claires ou mal appliquées. Risque de silence ou de chevauchements (mais il est encore une fois moins probable dans une configuration où l'orateur doit allumer un microphone pour prendre la parole). Savoir jouer les coordinateurs sans adopter un rôle inapproprié ou parler à la place de l'orateur.
Chevauchements / concomitance de plusieurs énoncés (Traverso, 2005, p.30-31)	Moins probable en interprétation de conférence, mais savoir gérer une telle situation peut être utile. Passer à la troisième personne pour indiquer les tours de parole.
Phénomène du « back channel » (feedback semi-verbal donné par l'auditeur au cours du tour de parole de l'orateur) ? (Traverso, 2005, p.31 ; Goffman, 1981)	N'est théoriquement pas audible pour l'interprète dans une configuration de conférence. Peut éventuellement provoquer un changement dans le discours de l'orateur. L'interprète qui aura aperçu le signal visuel (mimique, lèvres qui bougent) anticipera peut-être mieux.
Echange binaire ou ternaire tronqué	L'interprète attend une réaction, qui n'arrive pas. Il peut être piégé par un excès d'anticipation.
Discontinuité thématique (Traverso, 2005, p.38)	Problème éventuel du coq-à-l'âne, en cas de changement brusque et illogique.

Tableau 2. Difficultés liées à la forme dialoguée

### **5.2.2. Démarche suggérée pour la préparation de vidéos pédagogiques**

Maintenant que nous avons déterminé une série de principes constitutifs du dialogue et qui pourraient receler des difficultés pour l'interprète, comment procéder à la création d'un outil pédagogique incluant ces difficultés ?

Etant donné le nombre plutôt important de points problématiques à présenter aux jeunes interprètes et compte tenu du fait qu'ils ne sont normalement pas encore habitués à interpréter durant de longues périodes, il semblerait nécessaire de préparer plusieurs scripts, regroupant deux ou trois difficultés à chaque fois. Les scripts devraient être de nature à refléter la réalité des discours rencontrés en interprétation de conférence, sans toutefois présenter de trop grandes difficultés lexicales pour que l'apprenant puisse se concentrer sur l'objet premier de l'apprentissage. Enfin, chacune des difficultés devrait être répétée un certain nombre de fois, pour laisser à l'étudiant une chance d'appliquer une stratégie qui, avec un peu de chance, sera améliorée au fur et à mesure.

Dans la mesure du possible – et il serait nécessaire de compléter la première synthèse que nous proposons dans des travaux ultérieurs – il faudrait préparer les étudiants en réfléchissant en amont à des techniques de gestion de telle ou telle difficulté. Autre possibilité : laisser l'interprète en formation être confronté à un problème une première fois, puis répéter l'entraînement après un temps de réflexion sur ce qui fonctionné ou non, en adoptant la seconde fois une stratégie de gestion mise en place entre temps.

## **5.3. Dialogue interprété : les configurations possibles**

Un dernier point doit être précisé. Lorsque l'on parle de dialogue interprété, deux configurations sont possibles. Chacune correspond à une forme de difficulté particulière, et il nous paraîtrait donc utile de créer des matériaux pédagogiques correspondant à ces deux configurations, que voici.

### **5.3.1. Configuration 1**

Les deux interlocuteurs parlent la même langue et se comprennent.

Mais leur échange a lieu devant une audience qui, elle, ne les comprend pas (sans cela, l'interprétation est inutile). L'interprète intervient donc pour permettre la compréhension de l'échange par l'audience, mais sans interférer directement dans la construction du dialogue.

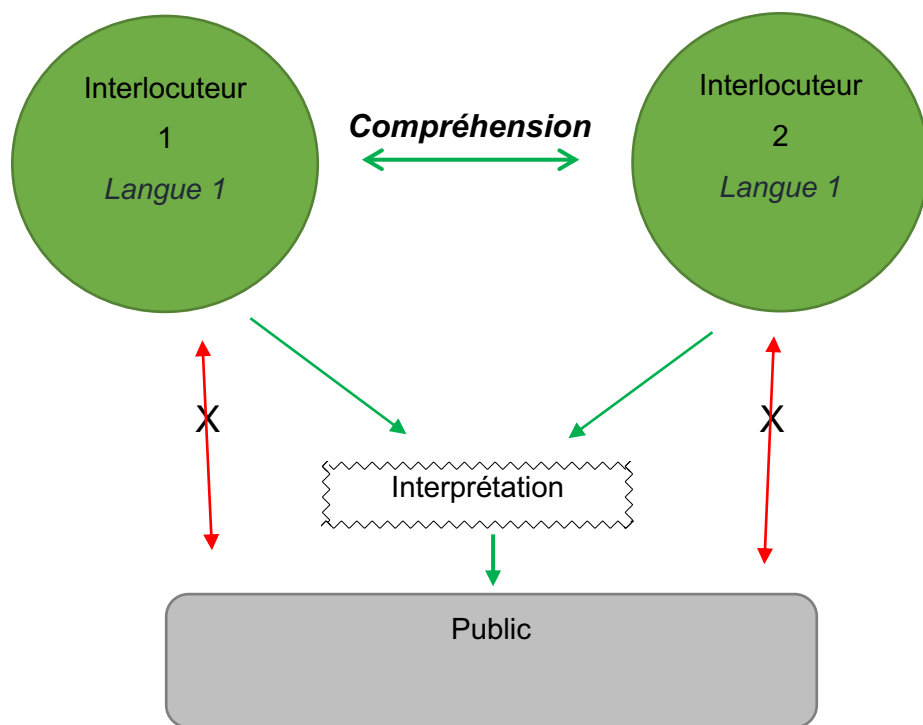


Figure 2. Interprétation d'un dialogue entre locuteurs d'une même langue

Dans cette configuration, l'échange (dialogue, conversation) est donné à l'interprète comme un ensemble qui existe indépendamment de son intervention. C'est sans doute dans ce cas de figure que l'échange est le plus spontané, car il n'est pas entrecoupé d'interventions de l'interprète et ne dépend pas de ces dernières. C'est également ici que les traits caractéristiques d'un échange dialogué spontané doivent être les plus apparents, et notamment la co-élaboration du message et du sens.

Le dialogue peut avoir lieu sans interprète, qui n'intervient que pour rendre l'échange compréhensible pour un auditoire extérieur au dialogue.

### 5.3.2. Configuration 2

Les interlocuteurs parlent des langues différentes et sont incapables de se comprendre directement. L'audience peut comprendre l'une ou l'autre des langues, les deux, ou aucune des deux.

L'interprète intervient pour permettre le dialogue, qui ne pourrait avoir lieu sans lui. Il est donc davantage inclus dans l'échange que dans la configuration précédente et sa position peut être plus difficile à gérer.

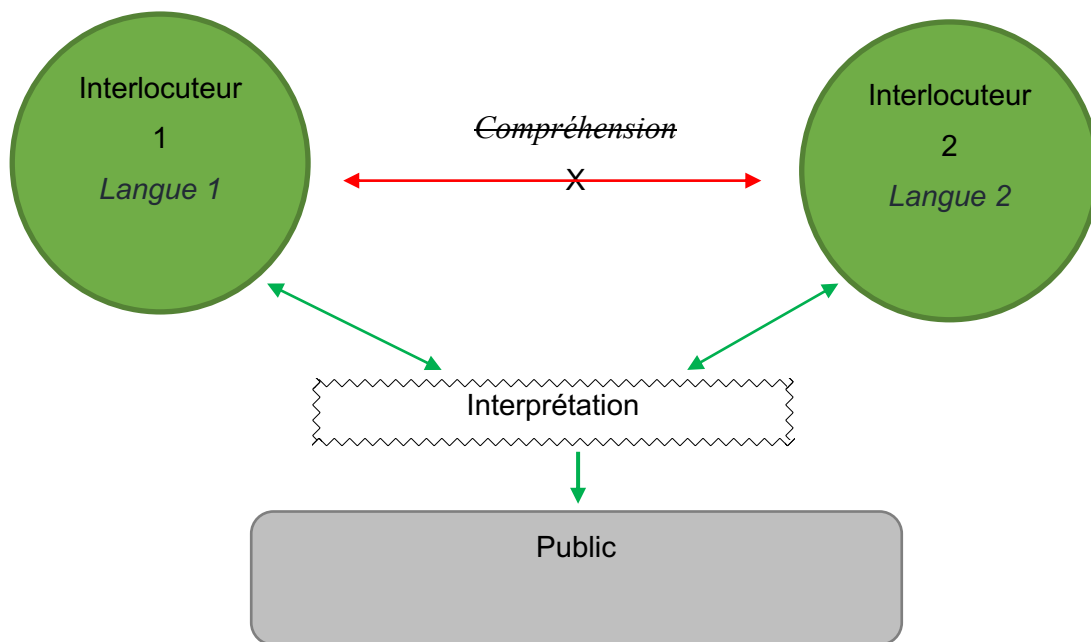


Figure 3. Interprétation d'un dialogue entre locuteurs de langues différentes

Dans ce cas de figure, le dialogue est inexistant sans l'intervention de l'interprète, qui devient le pilier de sa construction. Les interlocuteurs ne se comprennent que grâce à son intervention, et il permet également au public de comprendre celui des deux orateurs dont il ne parle pas la langue. La responsabilité de l'interprète est en quelque sorte plus grande, mais il se trouve aussi davantage dans une position de coordinateur du dialogue, dans la mesure où l'interlocuteur 2 ne peut répondre avant que la déclaration de l'interlocuteur 1 n'ait été interprétée. Dans cette configuration, c'est donc le contexte qui est dialogique, plutôt que le discours lui-même.

Plusieurs cabines sont nécessaires pour le public qui ne parlerait une langue autre que celle des interlocuteurs 1 ou 2.

## 6. DISCUSSION ET CONCLUSION

Ilg écrivait que « la caractéristique principale d'une intervention orale [était] son optionnalité » (Ilg, 2010, p.159). Etablissant une différence claire entre un exposé juridique ou scientifique et une intervention spontanée, il soulignait que cette dernière était « souple dans son agencement » (Ilg, p.159) et articulée en « micro-structures qui ne dépassent pas la demi-phrase » (Ilg, p.159). Nous avons eu l'occasion de constater que la question des configurations et des cadres dans lesquels se fait l'interprétation était intimement liée au type de discours ou d'échanges. La souplesse de l'expression orale, accrue par la présence de deux interlocuteurs, allant de pair avec la mobilité constante de l'échange dialogué, est souvent spontanément associée à l'interprétation communautaire ou de liaison dans les travaux de recherche. Ainsi, dans les réflexions portant sur le dialogue, l'interprétation de dialogue ou d'autres configurations où l'interprète est au contact immédiat de deux personnes qu'il aide à interagir sont le premier domaine où les auteurs vont puiser leurs exemples. Notre étude de la question du dialogue en interprétation de conférence a donc en bonne mesure reposé sur l'extrapolation, rendue possible selon nous par l'existence d'analogies fortes dans la technique d'interprétation elle-même. Il nous a par ailleurs été possible d'observer un grand nombre d'études croisées ou englobant plusieurs domaines, réalité qui reflète les flottements existant dans la définition et la délimitation de différents champs de l'interprétation, ce qui tend à confirmer qu'une telle extrapolation est possible. Il serait néanmoins utile d'étudier plus précisément et toujours d'un point de vue pratique des cas concrets d'utilisation de telle ou telle technique dans des configurations différentes (interprétation de conférence ou de dialogue) pour pouvoir affiner leur usage en fonction des contextes.

Dans la mesure où nous avons choisi de nous intéresser à l'interprétation de conférence, nous avons sciemment laissé de côté les réflexions sociologiques, psychologiques et éthiques présentes dans les travaux sur l'interprétation de dialogue. Il nous semblerait cependant possible de réutiliser dans ce domaine d'éventuels exercices pratiques inspirés par certaines réflexions que nous avons pu y puiser, d'autant plus que le contexte dans lequel travaille l'interprète communautaire ou l'interprète de dialogue est, comme nous l'avons vu, souvent bien plus chargé : disposer de stratégies acquises au préalable lui permettrait de mobiliser ses ressources cognitives pour gérer au mieux les situations délicates dans lesquelles il peut se trouver.

En effet, si nous avons bien trouvé dans différents travaux quelques stratégies permettant à l'interprète de faire face aux difficultés (et notamment celles liées à la forme dialoguée), la plupart des études analysent des situations rencontrées par l'interprète dans l'exercice de ses fonctions, mais demeurent purement descriptives ou analytiques. Sans aller jusqu'à une démarche prescriptive (« il faut faire ainsi »), nous voudrions défendre l'idée de la création d'une boîte à outils

qui permettrait à l'interprète, surtout débutant ou en formation, de mieux réagir en amont, au moment d'aborder une situation, plutôt que d'en être réduit à commenter ce qui s'est mal passé une fois qu'il est trop tard. Notre revue de littérature a montré que la notion de communication était très présente dans les publications étudiées ; l'analyse dont elle fait l'objet apporte certes un éclairage sur le travail de l'interprète, mais elle le fait, dans la plupart des cas étudiés, en laissant l'interprétation être un objet extérieur, tiers, objet de réflexion. Nous avons en revanche pu constater les lacunes de cette littérature en matière de didactique et d'appropriation active par les étudiants en interprétation des outils déjà existants ou restant à inventer. Et c'est sans doute en collectant des données sur la façon dont les interprètes abordent ces problèmes, et donc en parvenant à une plus grande participation des interprètes de conférence à des études scientifiques qu'il serait possible de proposer davantage de travaux sur la manière dont telle ou telle difficulté est vécue de l'intérieur, par l'interprète confronté à la situation, et donc de développer davantage d'outils pour gérer ces problèmes.

Ainsi, le dialogue en tant que processus et en tant que finalité mérite d'être réétudié, y compris dans les configurations où il semble le plus mal en point. Si l'interprète n'est plus, aujourd'hui, perçu comme celui qui coordonne ou organise le dialogue, il demeure néanmoins celui qui doit lui permettre de ne pas se déliter ou de se dérouler de manière fluide : cette redéfinition par la négative de son rôle, perçue comme une perte de prestige dans certains travaux plus anciens, ne doit pas nous faire oublier que ce rôle, même rendu invisible, reste dans ce cas d'une importance incompressible.

L'ensemble de ce travail nous indique surtout que les matériaux pédagogiques reposant sur la réalité du métier sont un domaine où beaucoup reste à faire, même si nous pouvons supposer qu'il existe des exercices utilisés dans les différentes facultés sans faire l'objet d'une publication. Et si aucune formation universitaire ne saurait être exhaustive et préparer l'apprenti interprète à tous les cas de figure, de tels outils seraient de toute manière utiles pour la formation continue des jeunes professionnels.

Et s'il y aurait de nombreuses études à mener pour affiner le classement et le traitement des caractéristiques du dialogue pertinentes en interprétation que nous avons commencé à constituer, nous espérons qu'il pourra s'agir d'un premier pas utile pour se réapproprier ces questions grâce à la pédagogie et la mise en pratique.

## 7. RÉFÉRENCES

- Aguirre, J. (2006). *Expanding horizons. A journey to become a skilled interpreter*. Xlibris.
- AIIC. (2011). Les pratiques de l'interprétation. Retrieved from <http://aiic.net/p/4105>
- Angelelli, C.V. (2015). Invisibility. In F. Pöchhacker (Ed.), *The Routledge Encyclopedia of Interpreting Studies* (pp. 382-385). London & New York: Routledge.
- Archambault, S. (2000). Un texte fondateur pour l'étude du dialogue : De la parole dialogale (L. Jakubinskij). *Histoire Epistémologie Langage*, 22 (1), 99-115. Paris : Société d'Histoire et d'Epistémologie des Sciences du Langage.
- Austin, J.L. (1970). *Quand dire, c'est faire*. Paris : Editions du Seuil.
- Baigorri-Jalón, J. (2004a). *De Paris à Nuremberg : naissance de l'interprétation de conférence*. Ottawa : Les presses de l'Université d'Ottawa.
- Baigorri-Jalón, J. (2004b). *Interpreters at the United Nations: A History*. Salamanca: Universidad de Salamanca.
- Bélanger, D. C. (2001). Les différentes figures d'interaction en interprétation de dialogue. In L. Brunette, G. Bastin, I. Hemlin & H. Clarke (Eds.), *The Critical link. Interpreters in the community* (pp. 51-66). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Berk-Seligson, S. (1990). *The Bilingual courtroom. Court Interpreters in the Judicial Process*. Chicago: The University of Chicago press.
- Bot, H. (2005). *Dialogue interpreting in mental health*. Amsterdam-New-York: Rodopi.
- Calderwood, D. (2008). *The Interpreters - History of the United Nations* [Documentaire]. Retrieved from <https://vimeo.com/56020666>.
- Chernov, G.V. (1978). *Teorija i praktika sinxronnogo perevoda*. Moskva: Izdatel'stvo Meždunarodnye otnošenija.
- Chernov, S. (2016). At the dawn of simultaneous interpreting in the USSR. Filling some gaps in history. In K. Takeda & J. Baigorri-Jalón (Eds.), *New Insights in the History of Interpreting* (pp. 135-165). Amsterdam/Philadelphia: Benjamins Translation Library.
- Chuzhakin, A.P. (2003). *Mir perevoda*. Moskva: R. Valent.
- Collados Ais, A. & Sabio Pinilla, A. (2003). *Avances en la investigación sobre interpretación*. Albolote (Granada): Editorial Comares.
- Davitti, E. (2013). Dialogue interpreting as intercultural mediation. Interpreter's use of upgrading moves in parent-teacher meetings. *Interpreting*, 15 (2), 168-199.
- Déjean le Féal, K. (1978). *Incidences de la forme de l'énonciation sur la traduction simultanée* (Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle). Paris : Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III).

- Déjean le Féal, K. (1981). L'enseignement des méthodes d'interprétation. In J. Delisle, *L'enseignement de l'interprétation et de la traduction, de la théorie à la pédagogie* (pp.75-98). Ottawa : Editions de l'Université d'Ottawa.
- Dialogue (2012). Retrieved from <http://www.cnrtl.fr/definition/dialogue>
- Diriker, E. (2004). *De-/Re-Contextualizing Conference Interpreting: Interpreters in the Ivory Tower?* Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Diriker, E. (2015a). Conference Interpreting. In F. Pöchhacker (Ed.), *The Routledge Encyclopedia of Interpreting Studies* (pp. 78-82). London & New York: Routledge.
- Diriker, E. (2015b). Simultaneous Interpreting. In F. Pöchhacker (Ed.), *The Routledge Encyclopedia of Interpreting Studies* (pp. 382-385). London & New York: Routledge.
- EMCI Core curriculum (2015). Retrieved from <https://www.emcinterpreting.org/course-structure>
- Englund Dimitrova, B. (1997). Degree of Interpreter Responsibility in the Interaction Process in Community Interpreting. In S. Carr, R. Roberts, A. Dufour & D. Steyn (Eds.). *The Critical link. Interpreters in the community* (pp. 147-164). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- FTI Université de Genève, Plan d'études 2017-2018 du Master en Interprétation de Conférence. (2017). Retrieved from <https://www.unige.ch/fti/files/1115/0347/8629/PE-MA-INT-2017-2018.pdf>
- Gaiba, F. (1998). *The Origins of Simultaneous Interpretation. The Nuremberg Trial*. Ottawa: University of Ottawa Press.
- Gallez, E. & Maryns, K. (2014). Orality and authenticity in an interpreter-mediated defendant's examination. *Interpreting*, 16 (1), 44-80.
- Gentile, A., Ozolins, U. & Vasilakakos, M. (1996). *Liaison interpreting. A Handbook*. Melbourne : Melbourne University Press.
- Gile, D. (1995). *Regards sur la recherche en interprétation de conférence*. Arras : Presses Universitaires de Lille.
- Gile, D. (2003). Cognitive investigation into conference interpreting : features and trends. In A. Collados Ais & A. Sabio Pinilla (Eds.), *Avances en la investigación sobre interpretación* (pp.1-27). Albolote (Granada) : Editorial Comares.
- Goffman, E. (1981). *Forms of talk*. Oxford: Basil Blackwell.
- Goldman-Eisler, F. (2002). Segmentation of input in simultaneous translation. In F. Pöchhacker & M. Shlesinger (pp. 68-76). *The Interpreting Studies Reader*. London and New-York: Routledge.
- Hale, S. & Napier, J. (2013). *Research methods in interpreting. A practical resource*. Bloomsbury Academic.
- Hale, S.B. (2015). Community Interpreting. In F. Pöchhacker (Ed.), *The Routledge Encyclopedia of Interpreting Studies* (pp. 65-69). London & New York: Routledge.

- Herbert, J. (1965). *Manuel de l'interprète : Comment on devient interprète de conférences*. Genève : Librairie de l'Université Georg.
- Ilg, G. (2010). L'oralité. In *Les Pratiques de l'interprétation et l'oralité dans la communication interculturelle. Colloque international* (pp.159-169). Lausanne : L'Âge d'Homme.
- Jesse, A., Vrignaud, N., Cohen, M.M. & Massaro, D.W. (2000-2001). The processing of information from multiple sources in simultaneous interpreting. *Interpreting*, 5 (2), 95-115.
- Kadrič, M. (2011). *Dialog als Prinzip. Für eine emanzipatorische Praxis und Didaktik des Dolmetschens*. Tübingen: Narr Verlag.
- Kalina, S. (2015). Strategies. In F. Pöchhacker (Ed.), *The Routledge Encyclopedia of Interpreting Studies* (pp. 402-405). London & New York: Routledge.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). *Le Discours en interaction*. Paris : Armand Colin.
- Keiser, W. (1999). L'Histoire de l'Association Internationale des Interprètes de Conférence (AIIC). *Interpreting*, 4(1), 81-95.
- Keiser, W., Kremer, B. & Moser-Mercer, B. (1997). L'interprétation de conférence. *Hiéronymus*, 4, 15-24.
- Komissarov, V. (1997). *Teoretičeskie osnovy prepodavanija perevoda*. Moskva : Rema.
- Linell, P. (1997). Interpreting as communication. In Y. Gambier, D. Gile & C. Taylor (Eds.), *Conference interpreting: current trends in research* (pp. 49-67). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Liontou, K. (2015). Anticipation. In F. Pöchhacker (Ed.), *The Routledge Encyclopedia of Interpreting Studies* (pp. 15-17). London & New York: Routledge.
- Longley, P. (1968). *Conference interpreting*. London: Sir Isaac Pitman & Sons Ltd.
- Luzzatti, D., Beacco, J.C., Mir-Samii, R., Murat, M., Vivet, M. (Eds.) (1997). *Le Dialogique. Colloque international sur les formes philosophiques, linguistiques, littéraires et cognitives du dialogue*. Bern : Peter Lang.
- Mack, G. (2002). New Perspectives and Challenges for Interpretation: The example of television. In G. Garzone & M. Viezzi (Eds.). *Interpreting in the 21<sup>st</sup> Century: Challenges and opportunities. Selected papers from the 1<sup>st</sup> Forlì Conference on Interpreting Studies, 9-11 November 2000* (pp. 203-213). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Martinet, A. (1969). Fonctions du langage et linguistique appliquée. *Communication et langages*, 1, 9-18. Retrieved from [www.persee.fr/doc/colan\\_0336-1500\\_1969\\_num\\_1\\_1\\_3705](http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1969_num_1_1_3705) ; doi: <https://doi.org/10.3406/colan.1969.3705>
- Mason, I. (2015). Discourse analytical approaches. In F. Pöchhacker (Ed.), *The Routledge Encyclopedia of Interpreting Studies* (pp. 111-116). London & New York: Routledge.
- Mead (2015). Pauses. In F. Pöchhacker (Ed.), *The Routledge Encyclopedia of Interpreting Studies* (pp. 301-303). London & New York: Routledge.

- Merlini, R. (2013). Politeness in cooperative multi-party interpreted talk. In C. Schäffner, K. Kredens & Y. Fowler. *Interpreting in a changing landscape* (pp. 267-283). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Merlini, R. (2015). Dialogue Interpreting. In F. Pöchhacker (Ed.), *The Routledge Encyclopedia of Interpreting Studies* (pp. 102-107). London & New York: Routledge.
- Metzger, M., Collins, S., Dively, V. & Shaw, R. (2003). *From topic boundaries to omission. New research on interpretation*. Washington, D.C.: Gallaudet University Press.
- Meuleman, C. & Van Besien, F. (2009). Coping with extreme speech conditions in simultaneous interpreting. *Interpreting*, 11 (1), 20-34.
- Mikkelsen, H. & Jourdenais, R. (2015). *The Routledge handbook of interpreting*. London and New-York: Routledge.
- Monacelli, C. (2009). *Self-preservation in simultaneous interpreting. Surviving the role*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Moser-Mercer, B. (2005). The teaching of simultaneous interpreting: the first 60 years (1929-1989). *Forum*, 3 (1), 205-225. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Napier, J. (2012). Editorial. Community interpreting research: a critical discussion of training and assessment. *International Journal of interpreter training*, 4 (2), 1-6.
- Neff, J. (2014). AIIC statistics: Summary of the 2012 report. Retrieved from <http://aiic.net/p/6878>
- Palazzi, C. (2014). L'interprétation de dialogue et les expressions de politesse : une expérience didactique. *Repères DoRiF Traduction, médiation, interprétation*, (2). Retrieved from [http://www.dorif.it/ezine/ezine\\_articles.php?art\\_id=163](http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?art_id=163)
- Perlocutoire (2012). Retrieved from <http://www.cnrtl.fr/definition/perlocutoire>
- Pöchhacker, F. & Shlesinger, M. (2002). *The Interpreting Studies Reader*. London and New-York: Routledge.
- Pöchhacker, F. (2004). *Introducing Interpreting Studies*. Second edition. London and New-York: Routledge.
- Pöchhacker, F. (2015) (Ed.). *Routledge encyclopedia of interpreting studies*. London and New-York: Routledge.
- Pointurier, S. (2016). *Théories et pratiques de l'interprétation de service public*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Rey, L. (2011). *Des Ponts linguistiques pour mieux guérir. L'interprétariat communautaire et la santé publique en Suisse*. Office fédéral de la santé publique.
- Roy, C. B. (1989). *A sociolinguistic analysis of the interpreter's role in the turn exchanges of an interpreted event* [dissertation]. Georgetown University.
- Sachtleben, A. & Denny, H. (2011). The teaching of pragmatics as interpreter training. *International Journal of Interpreter Education*, 3, 4-15.
- Sacks, H. (1992). *Lectures on Conversation*. Cambridge (Massachusetts): Blackwell Publishers.

- Sacks, H., Schegloff, E.A. & Jefferson, G. (1974). A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking for Conversation. *Language*, 50 (4(1)), 696-735. Retrieved from <https://www.jstor.org/stable/412243>
- SCIC Directorate-General for Interpretation of the European Commission (n.d.). Speech repository. Retrieved from <https://webgate.ec.europa.eu/sr/>
- Searle, J. R. (1972). *Les actes de langage : essai de philosophie du langage*. Paris : Hermann.
- Shannon, C. & Weaver, W. (1963). *The Mathematical Theory of Communication*. Champaign: University of Illinois Press.
- Seleskovitch, D. (1999). The Teaching of Conference Interpretation in the Course of the Last 50 Years. *Interpreting*, Vol. 4(1), 55-66.
- Seleskovitch, D. (2015). *L'Interprète dans les conférences internationales. Problèmes de langage et de communication*. Paris : Lettres modernes Minard.
- Setton, R. (1998). Meaning assembly in simultaneous interpretation. *Interpreting*, 3 (2), 163-199.
- Setton, R. & Dawrant, A. (2016). *Conference Interpreting. A Complete Course*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Takimoto, M. (2009). Characteristics of an interpreted situation with multiple participants: implication for pedagogy. *International Journal of Interpreter Education*, 1, 33-44.
- Takeda, K. & Baigorri-Jalón, J. (2016). *New Insights in the History of Interpreting*. Amsterdam/Philadelphia: Benjamins Translation Library.
- Takimoto, M. (2015). Business Interpreting. In F. Pöchhacker (Ed.), *The Routledge Encyclopedia of Interpreting Studies* (pp. 38-40). London & New York: Routledge.
- Traverso, V. (2005). *Analyse des conversations*. Paris : Armand Colin.
- Trognon, A. & Brassac, C. (1992). L'enchaînement conversationnel. Retrieved from [http://clf.unige.ch/files/4914/4103/3085/04-Trognon\\_nclf13.pdf](http://clf.unige.ch/files/4914/4103/3085/04-Trognon_nclf13.pdf)
- Tryuk, M. (2015). *On ethics and interpreters*. Frankfurt am Main : Peter Lang Edition.
- United Nations (n.d.). UN Web TV. Retrieved from <http://webtv.un.org>
- Valero-Garcés, C. & Martin, A. (2008). *Crossing borders in community interpreting. Definitions and dilemmas*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Vanderveken, D. (1992). La Théorie des actes de discours et l'analyse de la conversation. *Cahiers de linguistique française*, 13, 9-61. Retrieved from [http://clf.unige.ch/files/4114/4103/3084/02-Vanderveken\\_nclf13.pdf](http://clf.unige.ch/files/4114/4103/3084/02-Vanderveken_nclf13.pdf)
- Van Hoof, H. (1962). *Théorie et pratique de l'interprétation*. München : Max Hueber Verlag.
- Waasaf, M.L.N. (2007). Interpreting and the structural organisation of texts in simultaneous interpreting. *Interpreting*, 9 (2), 177-198.
- Wadensjö, C. (1997). Recycled information as questioning strategy. Pitfalls in interpreter-mediated talk. In S. Carr, R. Roberts, A. Dufour & D. Steyn (Eds.) *The Critical link. Interpreters in the community* (pp.35-54). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Wadensjö, C. (1998). *Interpreting as interaction*. London: Longman.

- Wadensjö, C. (2001). Approaching interpreting through discours analysis. In D. Gile (Ed.), *Getting started in interpreting research* (pp.185-198). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Wang, B. (2015). Bridging the gap between interpreting classrooms and real-world interpreting. *International Journal of Interpreter Education*, 7(1), 65-73.
- Zagar Galvão, E. (2015). Gesture. In F. Pöchhacker (Ed.), *The Routledge Encyclopedia of Interpreting Studies* (pp. 172-173). London & New York: Routledge.